

# LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● DÉLÉGATION DE POUVOIRS POUR LA DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE TRAVAIL AUX GUICHETS UNIQUES

## Nouveaux arrêtés ministériels pour les secteurs des impôts et de l'énergie

(P4)

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À BERLIN POUR RENFORCER LE PARTENARIAT BILATÉRAL

## Attirer les investissements allemands et développer l'énergie et l'industrie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé, hier, une visite officielle de deux jours en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation du président allemand, Frank-Walter Steinmeier. Cette visite vient renforcer les liens d'amitié historiques et de partenariat entre les deux pays, et consacrer la volonté commune des deux dirigeants d'insuffler un nouvel élan aux relations de coopération bilatérale et de les élargir à des horizons plus vastes. Au cours de cette visite, le président de la République aura des entretiens avec son homologue allemand et avec le Chancelier fédéral, M. Friedrich Merz, axés sur le renforcement des liens historiques entre l'Algérie et l'Allemagne et l'exploration des voies de promotion de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun, à travers la relance de la dynamique des mécanismes de coopération et leur promotion à des perspectives stratégiques plus larges.

(Lire en Page 3)



● BOURSE D'ALGER

### Ayrade, première entreprise technologique introduite en Bourse

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

### L'occupation sioniste force les Palestiniens à quitter leur terre

(P12)

## Ebola en RDC : l'OMS annonce le premier essai d'un antiviral



**L**e nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé la barre des 2.000 pour atteindre 2.011, dont 754 décès, selon un rapport de situation publié mardi par les autorités sanitaires du pays.

Le premier essai clinique visant à évaluer l'efficacité d'un antiviral chez des patients exposées à la souche mortelle d'Ebola qui touche la République démocratique du Congo a commencé mardi, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'essai, appelé EBO-PEP, vise à évaluer l'efficacité d'une prophylaxie post-exposition (PEP) avec l'antiviral obeldesivir sur des patients ayant été en contact avec des cas confirmés de Bundibugyo, le variant du virus qui se propage en RDC.

Le médicament expérimental, administré par voie orale et développé par un laboratoire pharmaceutique américain, a montré son efficacité dans des modèles précliniques contre des virus appartenant à la grande famille des filovirus, responsables de fièvres hémorragiques.

Les essais cliniques sont effectués quand un médicament prometteur est testé sur l'être humain.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a confirmé le lancement de l'essai dans une publication sur les réseaux sociaux. "Chaque découverte commence par l'espoir", a-t-il écrit.

"Si ce traitement s'avère efficace chez les personnes à haut risque après exposition, cela pourrait représenter un progrès majeur" dans la prévention du développement de la maladie chez les cas contacts, a-t-il ajouté. Il n'existe actuellement aucun vaccin ni traitement reconnu pour le variant Bundibugyo.

Selon les derniers chiffres officiels publiés par les autorités sanitaires de RDC, cette espèce rare du virus Ebola a infecté plus de 1.960 personnes et en a tué plus de 700.

## Meta face à une plainte historique sur l'usage de l'IA dans ses licenciements

**D**es employés accusent Meta d'avoir utilisé des outils d'intelligence artificielle biaisés pour sélectionner les salariés licenciés. La plainte met en cause des algorithmes qui auraient défavorisé des personnes en congé protégé, en situation de handicap ou ayant une production réduite pour des raisons médicales. L'intelligence artificielle s'invite au cœur d'une nouvelle bataille judiciaire aux États-Unis. Vingt-six employés actuels et anciens de Meta ont déposé une plainte contre le groupe de Mark Zuckerberg, accusant l'entreprise d'avoir utilisé des outils d'IA discriminatoires lors de sa dernière vague de licenciements.

Les plaignants affirment que Meta aurait violé plusieurs lois américaines sur la protection des congés familiaux et médicaux ainsi que sur la discrimination liée notamment aux handicaps et aux grossesses. Ils demandent à pouvoir poursuivre leurs réclamations individuellement dans le cadre d'arbitrages. Selon leurs avocats, ces salariés faisaient partie des quelque 10 % des effectifs de Meta supprimés lors de la restructuration annoncée en mai. Leur accusation centrale porte sur l'utilisation d'une « constellation de systèmes d'intelligence artificielle internes » qui auraient contribué à évaluer les employés avant les licenciements. Un contrôle des salariés made in IA La plainte affirme que ces outils se seraient appuyés sur différents critères : évaluation de performances, indicateurs de productivité, résultats de calibrage, évaluations générées par l'IA ou encore quantité d'utilisation des outils d'intelligence artificielle (« consommation de jetons »). Or, selon les plaignants, ces données auraient mécaniquement pénalisés les salariés absents pour des raisons médicales ou familiales légitimes, ou ceux dont l'activité était réduite en raison d'un handicap. « Ces outils s'appuient sur des données qui ne peuvent pas être accumulées par un employé en congé médical ou familial protégé », dénoncent leurs représentants dans le document transmis au tribunal fédéral du district nord de Californie.



## Pologne : deux randonneurs suivent un itinéraire concocté par ChatGPT et terminent évacués par hélicoptère

**D**ans la chaîne des Tatras, deux randonneurs lituaniens ont été secourus début juillet après s'être retrouvés en difficulté. Ils avaient, selon le service de secours qui les a évacués, « suivi les indications de ChatGPT ». En matière de suggestions de parcours discutables en montagne, le chatbot d'OpenAI n'en serait pas à son coup d'essai.

La gestion d'entreprise ne serait pas le seul domaine dans lequel l'intelligence artificielle laisserait encore à désirer. Le quotidien polonais Fakt a ainsi rapporté le 10 juillet que deux randonneurs lituaniens avaient gagné une virée en hélicoptère - de secours - après avoir doctement suivi un itinéraire concocté par un chatbot. Une intervention dont avait fait part sur le site du TOPR, le service des secouristes volontaires dans les Tatras polonaises. « Il s'est avéré qu'ils tentaient de raccourcir leur itinéraire vers les Cinq Lacs, en suivant les indications de ChatGPT (qui les avait dirigés vers la traversée Swinicka Lawka ! [une crête rocheuse, ndlr.] », a ainsi rapporté le service de secours, précisant qu'ils ont « été évacués sains et saufs par hélicoptère ». Deux personnes secourues parmi... 55 cette semaine-là. Une « erreur monumentale » de chatbot d'OpenAI en matière de suggestion de raccourci discutable sur laquelle est revenu ce 14 juillet le site Cybernews. Ce dernier a renvoyé vers les déconvenues d'un autre couple de randonneurs ayant « suivi aveuglément les conseils de ChatGPT » dans les montagnes canadiennes. Une mésaventure relayée par l'observatoire de l'OCDE en matière d'intelligence artificielle. Cette même source a également relayé, au Pérou, des randonneurs qui auraient ainsi terminé « dans des endroits dangereux ou sans intérêt » après avoir planifié leur voyage via des IA. Sur le parcours auraient ainsi figuré « des lieux fictifs ("Canyon sacré de l'Humanité") qui n'existent pas », peut-on lire dans cet article, au fort accent de mise en garde, lui-même rédigé par une IA.



## Vagues de chaleur en Europe : Munich impose des restrictions d'eau

**F**ace à la menace d'une pénurie d'eau, après un hiver et un printemps secs et les vagues de chaleur qui se succèdent cet été, les autorités munichoises multiplient les mesures d'économie d'eau courante, interdisant notamment son usage à des fins d'arrosage ou encore de laver son véhicule en dehors des stations de lavage. Les nappes phréatiques à sec à Munich ? Alors qu'un nouvel épisode caniculaire sévit sur le Vieux continent, la ville de Munich a publié ce 14 juillet un arrêté municipal limitant – au moins jusqu'au 1er août – l'usage de l'eau courante. Une première dans l'histoire de la capitale bavaroise, a rapporté le quotidien Süddeutsche Zeitung (SZ) stipulant au passage que toute entorse à cet arrêté « sera passible d'une amende pouvant atteindre 50 000 euros ». Ainsi, selon la même source, le remplissage des piscines, le fonctionnement des fontaines et l'arrosage des jardins en journée tombent sous le coup de cette interdiction. Également concerné : le lavage des véhicules en dehors des lave-autos. Cet interdit s'applique non seulement à l'eau du robinet, mais également aux propriétaires de puits.

« J'exhorte tous les Munichoïses à respecter les consignes afin de permettre la reconstitution des nappes phréatiques », a appelé le maire écologiste de la ville, Dominik Krause. « L'eau est notre ressource la plus précieuse ; utilisons-la avec parcimonie », a-t-il ajouté, selon des propos rapportés par le SZ. Au début du mois, face aux chaleurs et à une consommation plus élevée qu'à l'accoutumée, après un début d'année particulièrement sec, Dominik Krause avait appelé « tous les Munichoïses à économiser l'eau ». « L'approvisionnement en eau potable de Munich est actuellement assuré », avait-il notamment ajouté, estimant que la capitale du Land devait « montrer l'exemple ». Il avait ainsi annoncé l'arrêt de dix fontaines de la ville, la réduction du fonctionnement de 56 autres, la « réduction ou arrêt de l'arrosage des espaces verts et extérieurs municipaux » ou encore la « suspension du nettoyage des vitres des bâtiments municipaux ».

## Coupe du monde 2026 : l'Espagne domine la France et rejoint la finale

**L'**Espagne s'est qualifiée ce mardi pour la finale de la Coupe du monde 2026 en s'imposant 2-0 face à la France à Dallas, au terme d'une demi-finale largement maîtrisée grâce à des buts de Mikel Oyarzabal et Pedro Porro. Disputée le jour de la fête nationale française, cette rencontre constituait une première dans l'histoire des Bleus, qui n'avaient jamais joué un 14 juillet. Avant le coup d'envoi, une minute de silence a été observée en hommage aux 86 victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016. L'Espagne a ouvert le score à la 22e minute lorsque Mikel Oyarzabal a transformé un penalty accordé après une faute de Lucas Digne sur Lamine Yamal. Pour la première fois depuis le début du Mondial, l'équipe de France s'est retrouvée menée au score. Dominés dans la maîtrise du ballon et le pressing, les hommes de Didier Deschamps n'ont cadré aucun tir lors de la première période et n'ont tenté que deux frappes avant la pause. Au retour des vestiaires, Didier Deschamps a remplacé Adrien Rabiot, averti en première période, par Manu Koné afin de redonner de l'intensité à son milieu de terrain. Malgré plusieurs tentatives françaises, Pedro Porro a doublé la mise à la 59e minute après un one-two avec Dani Olmo, avant de tromper Mike Maignan. Quelques instants plus tard, un troisième but inscrit par Lamine Yamal a été refusé pour une position de hors-jeu. Didier Deschamps a ensuite multiplié les changements avec les entrées de Désiré Doué, Rayan Cherki et Théo Hernandez pour tenter de relancer son équipe. Les meilleures opportunités françaises sont venues de Kylian Mbappé, dont une frappe a été repoussée par Unai Simón, et de Désiré Doué, qui a vu sa tentative stoppée par le gardien espagnol avant de manquer une occasion franche dans les dernières minutes. En face, Ferran Torres, entré en jeu à la place d'Oyarzabal, est passé près d'inscrire un troisième but de la tête, tandis que Lamine Yamal a continué à mettre en difficulté la défense française. À la 86e minute, Kylian Mbappé a reçu un carton jaune après un accrochage avec Unai Simón, alors que le gardien espagnol tardait à remettre le ballon en jeu. Après sept minutes de temps additionnel, l'Espagne a conservé son avantage pour décrocher sa qualification en finale.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À BERLIN POUR RENFORCER LE PARTENARIAT BILATÉRAL

# Attirer les investissements allemands et développer l'énergie et l'industrie

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé, hier, une visite officielle de deux jours en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation du président allemand, Frank-Walter Steinmeier.**

Cette visite vient renforcer les liens d'amitié historiques et de partenariat entre les deux pays, et consacrer la volonté commune des deux dirigeants d'insuffler un nouvel élan aux relations de coopération bilatérale et de les élargir à des horizons plus vastes. Au cours de cette visite, le président de la République aura des entretiens avec son homologue allemand et avec le Chancelier fédéral, M. Friedrich Merz, axés sur le renforcement des liens historiques entre l'Algérie et l'Allemagne et l'exploration des voies de promotion de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun, à travers la relance de la dynamique des mécanismes de coopération et leur promotion à des perspectives stratégiques plus larges. Cette visite sera également ponctuée par une rencontre du président de la République avec les membres de la communauté nationale établie en Allemagne, afin d'écouter leurs préoccupations et leurs aspirations. Sur le plan économique, cette visite sera marquée par la tenue d'un «forum économique algéro-allemand, en présence de hauts responsables et avec la participation d'hommes d'affaires et d'investisseurs des deux pays ». Les travaux du forum devraient être couronnés par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les deux pays et la signature de plus de trente (30) accords dans divers domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables, la transition énergétique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie manufacturière et les technologies de pointe.

## UNE BALANCE COMMERCIALE ENTRE LES DEUX PAYS FAVORABLES À L'ALGÉRIE

Sur le plan commercial, le volume des échanges entre les deux pays s'élève à plus de 5 milliards d'euros, avec une balance commerciale favorable à l'Algérie qui exporte vers l'Allemagne l'équivalent de 3,5 milliards, principalement le gaz naturel liquéfié (GNL). Les exportations allemandes vers l'Algérie s'élèvent à 2,1 milliards d'euros, particulièrement des machines-outils, des équipements industriels, des produits pharmaceutiques et des véhicules. Ces dernières années, les deux pays ont multiplié les efforts pour la conclusion de partenariats dans le secteur énergétique. C'est ainsi qu'un accord portant sur la mise en œuvre du projet « DigiEnR » a été signé, le 15 juin dernier, entre le ministère algérien de l'Énergie et des Énergies renouvelables et

l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Ce projet devra soutenir, selon les déclarations des responsables, les efforts de l'Algérie visant à intégrer les énergies renouvelables au réseau électrique algérien, à travers «le développement de solutions numériques destinées à la gestion des réseaux, l'amélioration des outils de planification énergétique et l'aménagement des infrastructures électriques, afin d'accueillir des capacités croissantes d'énergies propres ». En mai dernier, une importante délégation allemande regroupant des responsables gouvernementaux, ainsi que des représentants de grands groupes industriels et énergétiques, parmi lesquels Bosch, Siemens et VNG a effectué une visite en Algérie. Lors de son séjour, la délégation a été reçue par les responsables du ministère des Hydrocarbures et du groupe pétrolier algérien, Sonatrach. Les discussions ont porté sur les perspectives du partenariat énergétique entre les deux pays, qualifié par les deux parties de « solide » et « distingué ».

## DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ET UNE FORTE VOLONTÉ D'ÉLARGIR LE PARTENARIAT BILATÉRAL

L'Algérie et la République fédérale d'Allemagne entretiennent des relations privilégiées fondées sur le respect mutuel et une profonde entente, dans le cadre d'une forte volonté commune du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue allemand, M. Frank-Walter Steinmeier, d'élargir le partenariat bilatéral aux différents domaines, de manière à répondre aux aspirations des deux peuples amis. Dans ce contexte, la visite officielle qu'effectue le président de la République en Allemagne, à partir d'hier, mercredi, à l'invitation de son ami le président allemand, s'inscrit dans le cadre de leur volonté commune de renforcer et d'approfondir la coopération bilatérale dans tous les domaines, au regard des importantes potentialités dont disposent les deux pays. Cette visite constitue une étape importante dans le processus des relations enracinées entre les deux pays, notamment après l'évolution positive qu'elles ont connue ces dernières années, les entretiens prévus entre le président de la République et son homologue allemand devant ouvrir de nouvelles perspectives à même de créer des opportunités supplémentaires de coopération dans des secteurs prometteurs, et hisser le niveau du partenariat à la hauteur des attentes des deux peuples. Dans ce sillage, les deux dirigeants présideront la cérémonie de signature de plusieurs accords portant sur divers domaines. Cette visite représente aussi une opportunité pour engager un dialogue politique de haut niveau et échanger les points de vue entre les deux présidents sur les principales questions d'actualité internationales et régionales, dans un contexte marqué par une convergence de vues sur plusieurs questions internationales, parallèlement au soutien de Berlin au rôle pivot et important que joue l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région

et dans le monde entier. Consacrant la solidité des relations entre les deux pays et le niveau privilégié qu'elles ont atteint, le président de la République et son homologue allemand veillent à maintenir un contact régulier et une concertation permanente. Les échanges téléphoniques fréquents entre les deux dirigeants, à diverses occasions, témoignent de cette dynamique et constituent, à chaque fois, une opportunité pour passer en revue l'état des relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage. Dans ce cadre, le président de la République avait affirmé, dans un message de félicitations adressé à son homologue allemand en février 2022, à l'occasion de sa réélection à la présidence de son pays, sa détermination à poursuivre la coordination et la concertation au service des deux peuples amis et à consolider les relations de coopération entre les deux pays, réitérant sa pleine disposition à œuvrer à promouvoir les relations bilatérales dans leurs différentes dimensions. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, le président de la République a affirmé que "l'Allemagne est un modèle pour nous à bien des égards", se félicitant de la qualité des relations politiques entre les deux pays. "Les Allemands nous ont toujours traités avec respect, et il n'y a jamais eu de désaccord sur la politique étrangère", a-t-il souligné. De son côté, le président allemand avait relevé, dans un message de félicitations adressé au président de la République à l'occasion de sa réélection pour un second mandat en septembre 2024, "la détermination de son pays à poursuivre l'intensification des relations bilatérales dans les domaines clés de la coopération, tels que les énergies renouvelables et le projet South2 Corridor pour l'hydrogène". Dans son message de vœux au président de la République, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, M. Steinmeier a souligné "la solidité des liens qui unissent les deux pays depuis de longues années", rappelant que son pays "considère l'Algérie comme un partenaire fiable", et qu'il "demeurera aux côtés de l'Algérie" dans le soutien aux efforts soutenus et conjoints visant à réaliser le développement durable et à approfondir la coopération. En concrétisation de cette volonté politique commune, ces dernières années ont connu l'échange de visites entre les responsables de nombreux secteurs, tandis que la coopération économique s'est renforcée à travers des projets stratégiques, notamment le projet "South2 Corridor", qui permettra l'exportation de l'hydrogène vert depuis l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche. S'ajoutent à cela les secteurs de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, des industries mécaniques et de l'énergie. Six (6) entreprises allemandes spécialisées dans l'industrie automobile ont également manifesté leur intérêt pour le marché algérien, sachant que plus de 50 entreprises allemandes actives en Algérie dans plusieurs secteurs, dans le cadre des réformes importantes initiées par le président



de la République dans les domaines liés à l'investissement. Dans cette perspective, un programme de jumelage institutionnel a récemment été lancé entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère fédéral alle-

mand des Affaires économiques et de l'Énergie, visant l'échange d'expertises pour soutenir l'attraction des investissements qualitatifs et le développement de l'économie nationale.

Hamza B.

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### L'Algérie parmi les rares pays à couvrir 80 % de ses besoins

Le DG d'Africa CDC, Jean Kaseya, loue le rôle pionnier de l'Algérie, seul pays africain à produire plus de 80% de ses besoins en produits de santé. L'Algérie est l'un des rares pays au monde qui fabriquent plus de 80% de leurs besoins en produits de santé, a indiqué le directeur général d'Africa CDC, Jean Kaseya, mettant en exergue la position avant-gardiste de l'Algérie en matière de sécurité sanitaire et son rôle dans la prévention des maladies en Afrique. « L'Algérie est le seul pays en Afrique et l'un des rares pays au monde à fabriquer plus de 80% des produits de santé qu'ils utilisent », a déclaré à l'APS le directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), assurant avoir fait ce constat à l'occasion de sa visite en Algérie, en novembre dernier. Kaseya, qui a participé, lundi à Alger, aux travaux d'un atelier régional sur le développement du programme d'évaluation des techniques de la santé, a souligné la position avant-gardiste de l'Algérie. « J'ai eu de très bonnes réunions avec le ministre de la Santé et avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique, et je peux vous dire que l'Algérie est à l'avant-garde de tout ce qui est sécurité sanitaire », a-t-il relevé, ajoutant qu'il s'agit d'un pays « pilote » dans le domaine pharmaceutique. Il a mis en avant, par ailleurs, l'excellente relation de collaboration entre l'Algérie et Africa CDC en matière de lutte contre les maladies sur le continent africain. Il fera remarquer, dans ce contexte, que l'Algérie met à la disposition des pays africains des produits pharmaceutiques, mais aussi des ressources humaines. « L'Algérie a un potentiel en ressources humaines incroyable », a-t-il tenu à préciser. « En travaillant avec les pays africains, on parvient à maîtriser les épidémies là où elles sont, et c'est cela aussi qui fait la souveraineté et la sécurité sanitaire de l'Algérie », a soutenu Kaseya. Au sujet de la conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé en Afrique, tenue en novembre dernier, le directeur général a évoqué l'importance de cet événement, rappelant que cette conférence avait donné lieu à la « Déclaration d'Alger ». Selon lui, « cela a été la première fois que l'Afrique se réveillait pour dire : nous voulons notre souveraineté sanitaire ». C'est d'ailleurs cette question qui a fait l'objet de la réunion d'une heure qu'il a eue lundi avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique. « Je peux vous dire que l'évaluation de la situation est très positive », a ajouté Kaseya. Il a, en outre, mis en avant l'importance de la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique en Algérie, estimant que cela « montre toute la vision que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a par rapport à ce domaine ». Interrogé au sujet de la situation actuelle relative à l'épidémie d'Ebola, Kaseya a indiqué que jusqu'ici plus de 700 décès et plus de 1.900 cas confirmés avaient été enregistrés. « Je peux dire que la situation est sérieuse mais on peut toujours la contrôler, et je remercie l'Algérie pour tout son soutien, y compris le soutien financier qu'elle a promis », a-t-il affirmé. Concernant la situation sanitaire sur le continent africain en général, il a estimé qu'elle progressait, mais qu'elle était encore entravée par le fait que de nombreux pays africains ne financent pas suffisamment leurs systèmes de santé. Il a noté, néanmoins, une prise de conscience de la part des États africains. « Je rencontre des chefs de gouvernement, je suis tout le temps avec des ministres et je peux vous dire que la prise de conscience est là (...) Même pour Ebola, on a déjà 125 millions de dollars venant de l'Afrique », a-t-il informé. « C'est la première fois qu'on parle d'abord des financements africains avant de parler des financements extérieurs. Il y a une grosse prise de conscience », a-t-il conclu.

R. N.

DÉLÉGATION DE POUVOIRS POUR LA DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE TRAVAIL AUX GUICHETS UNIQUES

# Nouveaux arrêtés ministériels pour les secteurs des impôts et de l'énergie

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de ce mécanisme visant à simplifier les procédures administratives et à accélérer la concrétisation des projets d'investissements, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé dans un communiqué, la publication de nouveaux arrêtés ministériels portant délégation de pouvoir aux représentants de l'administration fiscale et aux représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques relevant de l'Agence. C'est ainsi que l'Agence a précisé que ces arrêtés qui sont publiés au Journal officiel n° 49 du 8 juillet 2026, s'inscrivent dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI. En vertu de l'arrêté du ministère des Finances, le responsable du service représentant l'administration fiscale au niveau des guichets uniques est habilité à signer et à délivrer les documents, autorisations et agréments nécessaires à la réalisation des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence, le responsable du recouvrement est également autorisé à percevoir les droits et taxes dus au titre de ces projets. En effet, selon l'article 1 de ce décret N° 49, il est stipulé que « Conformément aux dispositions de l'article 22 du décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026 susvisé, le pouvoir de signer et de délivrer l'ensemble des documents, autorisations et agréments nécessaires à la réalisation des projets d'investissement est donné au responsable du service représentant l'administration fiscale au niveau des guichets uniques de l'agence algérienne de promotion de l'investissement, pour les projets qui y sont enregistrés dans le cadre des missions prévues par l'article 27-3 dudit décret. ». De plus, l'article 2 de ce

même décret indique que « Conformément aux dispositions de l'article 22 du décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026 susvisé, le pouvoir de recouvrer les droits et taxes dus, en lien avec la réalisation des projets d'investissement relevant de la compétence de l'administration fiscale est donné au chargé du recouvrement au sein du service représentant l'administration fiscale au niveau des guichets uniques de l'agence algérienne de promotion de l'investissement, pour les projets qui y sont enregistrés dans le cadre de la mission prévue par l'article 29 dudit décret. Le chargé du recouvrement peut, également, procéder à la perception, pour compte, des redevances et des autres droits et taxes dus, en lien avec la réalisation des projets d'investissement. ». D'autre part, et concernant le secteur des énergies renouvelables, ce même décret N° 49 du 8 juillet 2026, stipule dans son article premier « Pouvoir est donné aux représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques de l'agence algérienne de promotion de l'investissement, dans la limite de leurs compétences, à l'effet d'émettre les avis nécessaires à la délivrance de l'ensemble des actes et documents en lien avec les projets d'investissement relevant de l'agence, conformément aux dispositions de l'article 22 du décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026 susvisé. ». **UN OBJECTIF DE SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES** Selon l'AAPI, la publication de ces décisions participe à la montée en puissance du dispositif des guichets uniques. En renforçant les pouvoirs des représentants des administrations, l'objectif est de permettre le traitement d'un nombre plus important de formalités directement au sein d'un interlocuteur unique.

Cette évolution doit contribuer à : simplifier le parcours administratif des investisseurs ; réduire les délais de traitement des dossiers et d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement. **L'AAPI VALIDE 216 ASSIETTES FONCIÈRES POUR LES INVESTISSEURS** Le Conseil d'administration de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a franchi une étape décisive ce mardi 14 juillet 2026. Réuni pour la première fois depuis l'entrée en vigueur des nouveaux décrets exécutifs réorganisant l'Agence et encadrant les conditions d'octroi du foncier économique, le conseil a approuvé la mise en ligne de 216 assiettes foncières sur la plateforme numérique de l'investisseur. Présidée par le représentant du Premier ministre, M. Abderrezak Azzab, en présence du Directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, la séance a rassemblé les secrétaires généraux de 14 secteurs ministériels : Affaires étrangères, Hydrocarbures, Mines, Collectivités locales, Finances, Industrie, Agriculture, Énergie, Urbanisme, Commerce extérieur, Commerce intérieur, Hydraulique, Tourisme, Environnement et Emploi. Cette nouvelle composition, avec des membres de haut niveau, vise à fluidifier l'acte d'investir grâce à des décisions collégiales, préalables et contraignantes pour les secteurs concernés. 216 terrains immédiatement disponibles dans 15 wilayas. Le Conseil a ainsi donné son feu vert pour 216 assiettes foncières totalisant 211,7 hectares, réparties sur 15 wilayas dont Ouargla, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Mila, Béjaïa et Relizane. Ces parcelles seront publiées prochainement sur la plateforme numérique dédiée aux investisseurs.



**UN PORTEFEUILLE FONCIER DE 3000 HECTARES EN PRÉPARATION** Selon M. Rekkache, l'AAPI dispose actuellement d'un portefeuille de près de 3000 hectares de foncier industriel, touristique et urbain. Ces terrains seront soumis progressivement au Conseil d'administration pour validation, une fois leurs dossiers techniques finalisés. Le DG a salué les efforts des autorités publiques et locales pour alimenter ce portefeuille. L'objectif est double : adopter une démarche proactive pour identifier les projets réellement réalisables avant le lancement des procédures, et orienter les capitaux vers les secteurs prioritaires à forte valeur ajoutée. L'accent est mis sur la création d'emplois, le développement régional équilibré et la substitution aux importations. En élargissant les prérogatives du Conseil d'administration et celles du guichet unique, l'Algérie franchit une nouvelle étape dans la réforme de son écosystème d'investissement. Le renforcement de la coordination intersectorielle doit simplifier les procédures, lever les obstacles rencontrés par les porteurs de projets et accroître l'attractivité du pays pour les investissements nationaux et étrangers. *Saïd Ben*

## BOURSE D'ALGER

# Ayrade, première entreprise technologique introduite en Bourse

L'entreprise Ayrade, spécialisée dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement de services numériques, a été introduite, hier, à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première société du secteur technologique à intégrer le marché boursier, après que la demande pour ses actions a dépassé de 38,4 % le volume proposé. La cérémonie d'introduction s'est déroulée en présence de la directrice générale de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Amel Selmoune, et du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada. L'entreprise a mis en souscription 1.250.000 actions, représentant 20 % de son capital, pour une valeur globale de 1.383.994.400 DA. Le nombre d'actions demandées a atteint 1.729.993, soit un taux de souscription de 138,4 %. L'opération a concerné des investisseurs issus de 53 wilayas. A cette occasion, Mme Selmoune a souligné que l'introduction de l'entreprise "Ayrade" constitue une étape importante dans le développement du marché financier algérien, en tant que première entreprise opérant dans le domaine des technologies modernes à être introduite en Bourse. Elle reflète, selon elle, les efforts visant à diversifier les sources de financement de l'économie et à renforcer le rôle du marché financier dans la mobilisation de l'épargne et son orientation vers l'investissement productif. De son côté, M. Bouznada a expliqué que l'entrée de l'entreprise "Ayrade" en Bourse permettra d'élargir la représentation du secteur technologique sur le marché financier, renfor-

çant ainsi son attractivité auprès des investisseurs tout en contribuant à dynamiser les transactions et à élargir la base d'investissement. Et d'ajouter que la Bourse d'Alger accueillera, au cours du mois de septembre prochain, une deuxième filiale économique relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, après l'introduction, mardi, de l'entreprise CRAPC Expertise. Pour sa part, le P-DG de l'entreprise "AYRADE", Mohamed Lamine Belbachir, a affirmé que l'entreprise, fondée en 2009, a réussi à dépasser l'objectif de souscription sans avoir à prolonger la période consacrée à l'opération, qualifiant ce résultat d'indicateur de la confiance des investisseurs et du soutien des institutions financières. Avec cette nouvelle introduction, le nombre d'entreprises cotées sur le marché des actions de la Bourse d'Alger s'élève désormais à 10, à savoir: Alliance Assurances, Biopharm, l'EHG El Aurassi, Saidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la PME "AOM Invest" la start-up "Moustachir", CRAPC Expertise, et Ayrade. **UNE NOUVELLE ENTREPRISE DEVRAIT ÊTRE INTRODUITE EN BOURSE DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN** Le président de la COSOB, Youcef Bouznadaa fait savoir, hier, qu'une nouvelle entreprise devrait être introduite en Bourse dès le début du mois de septembre. Youcef Bouznada a souligné que cette dynamique repose sur un programme de réformes articulé autour de 3 axes. Le premier concerne la refonte du cadre réglementaire, avec une révision en profondeur des textes régissant le

marché financier, afin de le rapprocher des standards internationaux et de renforcer la sécurité des opérations. Le deuxième porte sur la modernisation des infrastructures, à travers la mise en place de systèmes unifiés destinés à mieux coordonner les différents intervenants du marché- intermédiaires, dépositaire central et société de gestion-et à fluidifier les transactions. Le troisième axe vise à renforcer l'attractivité de la Bourse en encourageant davantage d'entreprises, qu'il s'agisse de PME ou de grands groupes privés, à s'introduire sur le marché grâce à des mesures d'incitation, notamment fiscales, et à un accompagnement adapté. **DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE** Pour Bouznada, la diversification sectorielle constitue un facteur déterminant. Plus la cote reflète des secteurs variés (industrie, technologies, services, enseignement, finance), plus elle attire les investisseurs, stimule les échanges et élargit les possibilités de financement de l'économie. Il s'agit, selon lui, d'une condition essentielle pour bâtir un marché financier solide et crédible, capable, à terme, de rivaliser avec les principales places de la région.. Selon lui, cette opération s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'État visant à diversifier les sources de financement de l'économie et à renforcer la contribution du secteur privé à la création de richesse. Cette orientation traduit également la volonté des pouvoirs publics de réduire la dépendance au crédit bancaire en développant des solutions de financement alternatives à travers le marché des capitaux. Le président de la COSOB a également salué le succès de la

souscription publique ayant précédé l'introduction en Bourse, la demande des investisseurs ayant largement dépassé le montant initialement recherché. Il y voit un signal encourageant, révélateur de l'intérêt croissant des investisseurs pour ce projet et, plus largement, d'un regain d'intérêt des Algériens pour l'investissement boursier, longtemps resté marginal dans les habitudes d'épargne. Bouznada a également mis en avant la portée symbolique de cette opération pour le secteur technologique algérien. L'arrivée d'Ayrade en Bourse ouvre, selon lui, de nouvelles perspectives au secteur des technologies de l'information tout en renforçant la diversification de la cote. Un signal qui pourrait, selon plusieurs observateurs, encourager d'autres start-up et entreprises technologiques algériennes à envisager la Bourse comme une alternative au financement traditionnel ou au capital-risque. Avec cette nouvelle introduction, la Bourse d'Alger compte désormais dix sociétés cotées. Si ce nombre demeure modeste au regard d'autres places financières de la région, il traduit une progression régulière depuis l'accélération des réformes. Pour la COSOB, le principal défi consiste désormais à transformer cette dynamique en tendance durable, en renforçant la confiance des investisseurs, en améliorant la liquidité des titres et en incitant davantage d'entreprises privées à recourir au marché financier. Enfin, le président de la COSOB a appelé les acteurs économiques à considérer le marché financier comme un véritable levier de financement, de croissance et de création de valeur, capable d'accompagner durablement la transformation et la diversification de l'économie nationale. *Hamza B.*

# La visite le 16 juillet 2026 du président Abdelmadjid Tebboune en Allemagne : quelles perspectives ?

**LA VISITE LE 16 JUILLET 2026 DU PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE EN ALLEMAGNE : QUELLES PERSPECTIVES ?**  
PAR : ABDERRAHMANE MEHTOUL

**La visite du président Abdelmadjid Tebboune en Allemagne rentre dans le cadre du renforcement de la coopération économique, algéro-allemande notamment énergétique, mais qui devrait aborder également les question sécuritaires notamment les tensions au Moyen-Orient, et au niveau de la région sahélienne et les flux migratoires.**

## 1.-Comparaison économie Allemagne et Algérie

L'Allemagne partage ses frontières terrestres avec 9 pays voisins pour un total de 3.621 km. Les longueurs exactes des frontières sont les suivantes : Autriche : 815 km, République tchèque : 811 km, Pays-Bas : 575 km, Pologne : 467 km, France : 451 km, Suisse : 348 km, Luxembourg : 138 km, Belgique : 133 km et le Danemark : 68 km. Pour une population de 83,5 millions, le produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne qui en Europe avec l'Italie sont les pays les plus industrialisés, s'est élevé à environ 5050 milliards de dollars, une légère reprise après une récession. En effet, la croissance du PIB en 2025 a été estimée autour de +0,2% à +0,3%, marquant un faible rebond après la contraction des années précédentes. En 2025, le montant total des exportations de l'Allemagne s'est élevé à environ 1765 milliards de dollars US, tandis que les importations ont atteint environ 1 367 milliards de dollars US soit au total 3132 milliards de dollars. Le taux d'inflation annuel moyen s'est stabilisé autour de 2,1%, le taux de chômage à 6,3% de la population active, après deux années de dégradation ininterrompue. En 2025, le déficit public de l'Allemagne s'est établi à 135 milliards de dollars ce qui représente environ 2,67 % du Produit Intérieur Brut (PIB), maintenant le pays sous la barre européenne des 3 % malgré un contexte économique toujours sous tension. Les réserves de change constituées principalement de réserves en devises, de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et surtout d'or, l'Allemagne

détenant le deuxième plus grand stock d'or(3350 tonnes) ont atteint environ 646 milliards de dollars en 2025. Comme partenaires économiques, la Chine en 2025 est redevenue le premier partenaire commercial global de l'Allemagne, totalisant 285 milliards de dollars suivi des États-Unis plus de 270 milliards de dollars qui demeurent toutefois la première destination des exportations allemandes, les autres partenaires majeurs étant la France et les Pays-Bas.

Pour l'Algérie qui a une population en 2025 de 47,5 millions d'habitants, le PIB a été évalué par le FMI pour 2025 à 286 milliards de dollars. Les exportations algériennes ont été (données provisoires) à environ 44 milliards de dollars et les importations 60 milliards de dollars soit au total importations - exportations un montant entre 100 et 110 milliards de dollars avec comme principaux partenaires.

Pour les fournisseurs (importations), la Chine arrive en tête (20% - 23% des parts de marché), suivie de près par la France, l'Italie, le Brésil et la Turquie et pour les clients (exportations) : les pays européens en tête, l'Espagne, la Turquie, qui absorbent la majeure partie des exportations algériennes dominées à plus de 95% par les hydrocarbures. Mais des accords importants lient l'Algérie aux USA surtout dans l'énergie et la Russie (coopération surtout militaire). Les échanges entre l'Algérie et l'Allemagne ont atteint environ 3,95 milliards de dollars. Le montant total des marchandises et services expédiés par l'Allemagne vers l'Algérie s'est établi à 2,37 milliards de dollars en 2025 et les exportations algériennes vers l'Allemagne ont atteint 1,58 milliard de dollars, ce qui représente une hausse de près de 11 % par rapport à 2024, la balance commerciale étant excédentaire pour l'Algérie grâce à ses exportations d'hydrocarbures. D'une manière générale, l'Algérie importe essentiellement de ce pays des équipements mécaniques, électriques, sidérurgiques, et des produits chimiques et des graisses. Les exportations algériennes sont, à l'inverse, constituées essentiellement des hydrocarbures (pétrole et gaz) et dérivés.

## 2.- Pour un partenariat gagnant-gagnant

Au cours de cette visite, l'Algérie devrait profiter davantage de l'expérience allemande dans tous les domaines sachant que les milliers d'entreprises PMI/PME innovantes que compte l'Allemagne forment la colonne vertébrale de l'économie. Plusieurs sociétés d'Outre-Rhin sont implantées en Algérie. Elles évoluent dans différents secteurs d'activité entre autres l'énergie, les services, l'hydraulique, le transport et les technologies de la construc-



tion. Les plus importantes sont Henkel, le géant des produits d'entretien et adhésifs, Knauf leader des matériaux de construction, Siemens Energy acteur majeur dans les technologies de l'énergie, très impliqué dans la transition énergétique et l'ingénierie électrique et Linde Gaz Algérie, leader des gaz industriels et médicaux, basé à Hussein Dey. Mais il faut le reconnaître, cette coopération qui a connu un grand essor entre 1965/1978, l'Allemagne ayant contribué à l'industrialisation durant cette période, elle est loin des potentialités et la volonté politique « partagée » par les deux capitales et leurs intérêts économiques et géostratégiques respectifs est favorable au renforcement des échanges économique dans plusieurs secteurs.

Aussi, l'objectif de cette visite est de renforcer le partenariat, tout en étudiant le marché économique des deux pays afin de rechercher les opportunités de coopération en vue d'accroître les échanges commerciaux et la coopération bilatérale notamment dans le secteur de l'énergie dont depuis le 02 juillet 2026 Sonatrach vient de livrer du GNL à l'Allemagne, chargée au niveau du complexe de GL22 à Oran et acheminée au niveau du terminal de regazéification flottant de Wilhelmshaven1. Les exportations algériennes qui a fourni en 2025 40 milliards de mêmes cubes gaz à l'Europe en 2025, lui permettant de conserver sa place de 2<sup>ème</sup> grand fournisseur et de figurer dans le top 10 mondial des pays exportateurs, la structure des exportations étant constituées d'environ 70% par canalisation notamment à travers le Transmed via l'Italie qui s'est imposée comme le principal client avec environ 21 milliards de mètres cubes gazeux en 2025 et l'Espagne via le Medgaz d'une capacité de 10,5 milliards de mètres cubes

gazeux, les exportations par GNL représentant environ 30%. La coopération porte également sur les énergies renouvelables l'Algérie, ayant accordé pour les prochaines années la priorité à ces sources d'énergie dont le développement de l'hydrogène des technologies de pointe maîtrisées par l'Allemagne. dont le SouthH2 Corridor, le pipeline transcontinental de 3400 km visant à acheminer jusqu'à 5 millions de tonnes d'hydrogène par an depuis l'Algérie vers l'Europe.

## 3.-Quelle conclusion tirer ?

Il est utile de rappeler que lors de sa mission de consultations conclue le 30 juin 2026, le FMI a salué, notamment la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI et les efforts de diversification de l'économie algérienne, qui reste pourtant marquée par la dominance de la rente des hydrocarbures pour 97/98% des exportations totales en devises en incluant les dérivés d'hydrocarbures qui sont inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour plus de 65%, tablant sur une croissance du PIB de 3,8 % et un PIB nominal d'environ 317 milliards de dollars pour 2026 notant que directement et indirectement le PIB est largement irrigué par la rente des hydrocarbures.

Le FMI recommande de résorber l'excès de liquidité bancaire et d'ajuster les taux pour contenir ces pressions et un ajustement à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la numérisation pour intégrer le secteur informel et le ciblage des subventions aux ménages vulnérables, de profondes réformes structurelles afin d'alléger les procédures administratives, de stimuler la concurrence et d'améliorer le climat des affaires par l'encouragement du secteur privé productif pour stimuler la croissance hors hydrocarbures. Dans ce cadre, il s'agira de favoriser

le cadre d'un partenariat gagnant/gagnant dans divers domaines en intégrant l'accumulation du savoir-faire technologique et managérial avec les Allemands afin d'aboutir à la conclusion de contrats de coopération avec des entreprises algériennes dans des filières où l'Algérie a un avantage comparatif. Les Allemands qui n'ont pas de contentieux historique avec l'Algérie, privilégiant le pragmatisme ont une vision stratégique, l'Algérie pouvant leur servir de porte de l'Afrique afin de favoriser le co-développement dans la région et atténuer les flux migratoires. Cependant, il faut être réaliste et se comparer au comparable. L'Allemagne est la troisième puissance économique mondiale derrière les États-Unis et la Chine) et le leader incontesté en Europe, étant l'un des plus grands exportateurs de la planète et un pilier du commerce international. Ainsi, l'Algérie pour 2025 représente 5,72% du PIB de l'Allemagne et dans les échanges commerciaux de l'Allemagne un taux très faible 0,13%.

Dans la pratique des affaires, il n'existe pas de sentiments, mais que des intérêts, espérons que la visite du président de la République en Allemagne puisse intensifier la coopération dans les domaines économiques, culturels et géostratégiques dans le cadre du respect mutuel et en n'oubliant pas l'Afrique où l'Allemagne s'est engagée à hauteur de 4 milliards d'euros pour des investissements dans l'énergie verte en Afrique d'ici 2030, en particulier pour le développement de l'hydrogène et des matières premières. De plus, dans le cadre de l'initiative européenne Global Gateway, des programmes visant à transformer les chaînes d'approvisionnement énergétiques devraient mobiliser d'importants financements.

A. M.

RÉUNION À ALGER SUR LES PROJETS DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

# Accord pour faciliter l'implication des microentreprises et des startups

**Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont coprésidé, à Alger, une réunion de coordination au cours de laquelle il a été convenu de faciliter l'implication des microentreprises et des startup dans les projets du secteur de l'hydraulique et d'en accélérer la cadence.**



La réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, du directeur général de l'accélérateur public Algeria Venture, Lyes Abdoun, ainsi que du directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Mohamed Reda Boudab. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouzegza a souligné que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de "la concrétisation de la démarche de l'Etat visant à élargir la contribution des startups et des microentreprises à la réalisation des projets de développement, notamment ceux relevant du secteur de l'hydraulique, à travers le mécanisme de la sous-traitance, de manière à leur offrir de réelles opportunités de s'intégrer au circuit économique national et de contribuer effectivement au développement". Il a, dans ce sens, mis en relief "la volonté commune de consolider les passerelles de coopération entre le secteur de l'Hydraulique et celui de l'Economie de la connaissance,

des Start-up et des micro-entreprises, à l'effet d'ouvrir de nouvelles perspectives à ce type d'entreprises pour qu'elles deviennent un partenaire actif dans la réalisation des projets nationaux, et qu'elles contribuent, par leur expertise et leurs innovations, au renforcement des capacités de production nationales ainsi qu'à l'ancrage de la culture de l'autonomie basée sur les compétences algériennes". Le ministre de l'Hydraulique a, par ailleurs, estimé que le maintien de la dynamique que connaît aujourd'hui son secteur "exige d'élargir le cercle de participation et d'intégrer les startups et les micro-entreprises dans les différentes phases de réalisation, conformément aux orientations du président de la République, qui n'a eu de cesse de souligner, à diverses occasions, la dernière étant la récente réunion du Conseil des ministres où l'accent a été mis sur la nécessité d'accompagner ces entreprises et de leur permettre de s'intégrer dans l'économie nationale en tant que levier essentiel de la croissance et de la diversification économique". Le ministre a, à ce titre, souligné que le développement du service public de l'eau ne se limite pas à la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages, mais qu'il est désormais tributaire de la transition

numérique, de l'innovation, de l'intelligence artificielle (IA), de l'exploitation optimale des données et de l'adoption de solutions technologiques modernes dans la gestion des ressources en eau. Pour sa part, M. Ouadah a affirmé que les micro-entreprises et les start-up possèdent désormais des capacités importantes les habilitant à contribuer efficacement à la réalisation des objectifs du secteur de l'hydraulique, à travers la garantie de la sécurité hydrique par des compétences algériennes et une technologie développée localement, dans le cadre d'une économie fondée sur la confiance en les jeunes et l'innovation. Il a ajouté que les applications intelligentes, les systèmes de surveillance et de contrôle et les solutions numériques, ainsi que les techniques modernes de gestion de l'eau, développées par les start-up algériennes, sont susceptibles de contribuer à améliorer la performance, à rationaliser l'exploitation et à augmenter la qualité du service public. Lors de la rencontre, le DG de la SEAAL a présenté un exposé dans lequel il a souligné que la société a procédé, depuis l'année 2025, à la construction d'un système intégré de coopération avec les start-up au titre d'une approche, basée sur l'innovation ouverte et la sollicitation des com-

pétences nationales, voire l'encouragement de solutions technologiques développées en Algérie. En mars 2025, la SEAAL a signé un protocole d'accord avec l'Agence NESDA, visant à accompagner les micro-entreprises et à encourager leur contribution à la réalisation de projets et à la prestation de services liés au secteur de l'eau et de l'assainissement. Cet accord a permis l'intégration de dix (10) micro-entreprises dans les opérations de pose et de dépose de compteurs, dans le cadre de marchés d'un montant global de 60 millions de dinars, soulignant que cette démarche a contribué à augmenter l'efficacité des interventions sur le terrain, à améliorer la qualité du service et à consacrer le recours à la sous-traitance en tant que levier de développement du tissu économique national. Par ailleurs, un autre protocole d'accord a été signé en 2025 avec l'accélérateur public Algeria Venture, dans le but d'attirer des start-up en mesure de développer des solutions innovantes répondant aux besoins de l'entreprise, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle et de l'efficacité opérationnelle.

Cette coopération a permis le lancement de plusieurs chantiers, à l'instar du projet de restructuration du système d'information de la clientèle (SIC) et de celui visant à doter la société "SEAAL" d'automates industriels et de systèmes de supervision fabriqués par une start-up basée à Sétif, outre le projet de réalisation d'un prototype de compteur d'eau intelligent de fabrication locale.

De son côté, le DG de l'Agence "NESDA" a mis en exergue les capacités dont disposent les micro-entreprises nationales, à même de leur permettre de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du pays, soulignant, à ce propos, la présence de 210 micro-entreprises activant dans la chaîne de valeur du secteur de l'hydraulique.

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE (UFC) ALGER

**Distinction de la 1ère promotion du master**

**"Transparence et lutte contre la corruption"**

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a honoré, les diplômés de la première promotion du master "Transparence et lutte contre la corruption" de l'Université de la formation continue (UFC) "Didouche Mourad", indique un communiqué de l'Université.

Cette initiative, intervenue lors de la cérémonie de clôture des travaux de l'université d'été au pôle universitaire de Tipaza, constitue "un geste symbolique qui témoigne de l'intérêt accordé à l'encouragement des compétences académiques dans le domaine de la gouvernance et de l'intégrité", précise-t-on de même source.

Lors de cette cérémonie, présidée par Mohamed Djellaoui, membre de la HATPLC et représentant la présidente de l'Autorité, Salima Mousserati, ainsi que le directeur de l'UFC "Didouche Mourad", Yahia Djaâfri, les majors de promotion ont été honorés en tant que "pionniers de la transparence", en reconnaissance de leur excellence académique ainsi que de leur qualité de premiers diplômés de cette spécialité lancée par l'UFC. Cette distinction constitue "le couronnement de la première expérience académique du master « Transparence et lutte contre la corruption » à l'UFC, ce qui traduit le partenariat existant entre l'université et la HATPLC, visant à former des compétences universitaires spécialisées, capables de diffuser la culture de l'intégrité et de la transparence et d'ancrer les principes de la bonne gouvernance au sein des différentes institutions", ajoute le communiqué. Elle affirme également "la place de premier plan qu'occupe désormais l'UFC dans la création de spécialités académiques qui répondent aux priorités de l'Etat et sont adaptées aux exigences du développement, à travers la formation de cadres qualifiés aptes à contribuer à l'édification d'institutions plus transparentes", conclut la même source.

AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT (AAPI)

## 216 nouvelles assiettes foncières à proposer prochainement dans des wilayas

Le conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé, lors de sa première réunion tenue suite à son installation officielle, la décision de proposer 216 assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement, et ce, via la plateforme numérique de l'investisseur.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette première réunion du conseil d'administration dans sa nouvelle composante, présidée par Abderrezak Azzab, représentant du Premier ministre, le DG de l'Agence, Omar Rekkache, a précisé, que la rencontre a été couronnée par l'approbation de la décision de proposer 216 assiettes foncières relevant des domaines de l'Etat, soulignant que l'ouverture des candidatures pour l'octroi de ces terrains au profit des opérateurs économiques interviendra prochainement via la plateforme numérique de l'investisseur.

Ces assiettes foncières sont réparties à travers plusieurs wilayas, dont Alger, Ouargla, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Relizane et Oran, selon le directeur général qui a également affirmé que l'Agence prépare d'autres offres qui seront soumises pour approbation lors des réunions mensuelles du conseil d'administration, d'autant plus que "le portefeuille foncier

de l'Agence dépasse actuellement 3000 hectares".

Dans le même sillage, M. Rekkache a mis en avant le rôle pivot dévolu au conseil d'administration pour lever toutes les contraintes, simplifier les procédures et faciliter l'accès au foncier pour les investisseurs, à même de contribuer à l'accélération du rythme de réalisation des projets à travers les différentes wilayas du pays, tout en tenant compte de la nature des activités créatrices de richesse prioritaires, ou encore celles susceptibles de générer de la valeur ajoutée, d'assurer un développement territorial équilibré et de se substituer aux importations.

A cette occasion, il a salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un conseil d'administration regroupant les différents acteurs concernés par l'acte d'investissement, en vue de la prise de décisions "collectives et contraignantes", afin de renforcer l'efficacité de l'Agence dans l'accomplissement de ses missions.

De son côté, le président du conseil d'administration, représentant du Premier ministre, a indiqué, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la réunion, que la nouvelle organisation de l'Agence vise à assurer une meilleure

cohérence entre les politiques sectorielles, à renforcer la concertation et la coordination, ainsi qu'à favoriser la prise de décisions permettant d'accélérer et de simplifier les procédures, de lever les obstacles et d'éliminer toute forme de bureaucratie susceptible de freiner l'investissement, tout en garantissant un accompagnement immédiat des investisseurs.

Il a également mis en avant le rôle important dévolu à ce conseil, composé des secrétaires généraux de quinze (15) départements ministériels, dans la concrétisation des objectifs de l'Agence, notamment en matière de moralisation du climat de l'investissement, à travers la mise en œuvre "immédiate, effective et efficiente" des réformes décidées.

La nouvelle composante du conseil d'administration de l'Agence, présidé par le représentant du Premier ministre, est constituée des SG des ministères des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Energie, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi.

APRÈS LA PANNE TECHNIQUE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DE "SIDI OKBA" (BISKRA)

**Sifi Ghrieb se rend au Centre de contrôle du réseau électrique national**

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, s'est rendu, dans la nuit de mardi à mercredi, au Centre de contrôle du réseau électrique national à Alger pour s'enquérir de l'opération de rétablissement de l'alimentation en électricité, à la suite de la panne technique ayant affecté l'installation électrique de "Sidi Okba" à Biskra. Il était accompagné du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, ainsi que du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

SITEX, CHRONIQUE D'UN DÉCROCHAGE :

# Ce que la crise d'un pionnier révèle du textile tunisien

**Le communiqué tient en quelques lignes. Le 26 juin 2026, le conseil d'administration de la Société industrielle des textiles, Sitex, décide de reporter l'assemblée générale initialement prévue le 30 juin.**



Il faut encore arrêter définitivement les comptes 2025 et intégrer les derniers développements du plan de redressement judiciaire. Officiellement, il s'agit d'un report technique. Mais derrière cette décision administrative vacille un demi-siècle d'histoire industrielle tunisienne. Comment une entreprise qui produisait jusqu'à 10 millions de mètres de tissu par an, travaillait avec certaines des plus grandes marques mondiales et participait à la structuration de toute une filière a-t-elle fini sous la surveillance d'une administratrice judiciaire ? La réponse ne tient ni à une seule crise ni à une seule décision. Elle raconte une lente accumulation : dépendance commerciale, effondrement de l'activité, pertes d'exploitation, fragilité de la trésorerie, réponses tardives et incapacité à transformer la valeur industrielle et foncière en liquidités.

**LA VILLE QUI A APPRIS À FABRIQUER AVEC LES RESTES DE LA GUERRE**  
Pour comprendre Sitex, il faut

d'abord revenir à Ksar Hellal. Selon le récit industriel transmis dans la région, des habitants auraient commencé, dans les années 1940, à récupérer les fils des tentes et des parachutes abandonnés après la Seconde Guerre mondiale. Les matières étaient déteillées, récupérées puis réutilisées. De cette économie de nécessité est progressivement né l'un des principaux bassins textiles de Tunisie. Sitex s'inscrit dans cette histoire. Dès 1973, l'entreprise développe une coopération technique et commerciale avec le groupe britannique Swift. Selon la société, ce partenariat a favorisé le transfert de technologies, la formation de compétences tunisiennes et l'accès aux chaînes d'approvisionnement de grandes marques internationales. La Stusid Bank, devenue depuis la

Tunisian Saudi Bank, accompagne également son développement. Sitex est juridiquement constituée en février 1977. La production démarre à Ksar Hellal en 1979, avant que la relation avec Swift ne soit renforcée dans les années 1980. Le modèle repose sur une intégration industrielle relativement rare. La société dispose d'une filature à Sousse et d'un site de tissage et de traitement du tissu à Ksar Hellal. Elle intervient ainsi sur plusieurs étapes situées en amont de la confection : filature, tissage, teinture et finissage. Sitex n'est donc pas seulement une usine qui assemble des vêtements. Elle produit la matière que d'autres entreprises transforment. Cette distinction est essentielle pour comprendre ce que représenterait sa disparition.

## L'ÂGE D'OR ET LA PREMIÈRE DÉPENDANCE

Dans ses meilleures années, Sitex affiche une capacité de production de l'ordre de 10 millions de mètres de tissu par an. Ses denims alimentent des fabricants travaillant pour Levi's, Wrangler, Lee Cooper, Diesel, Hugo Boss ou Pepe Jeans. L'entreprise contribue également à l'émergence d'un réseau de confectionneurs autour de Ksar Hellal et dans d'autres régions. Mais une faiblesse apparaît très tôt au cœur même de cette réussite : la concentration de la clientèle. À une certaine période de son histoire, Levi's aurait représenté près de 40 % de la production de Sitex. Un seul donneur d'ordres absorbait ainsi environ quatre mètres de tissu sur dix. Lorsque la marque américaine réoriente une partie de ses approvisionnements vers la Turquie dans les années 2000, Sitex perd un débouché déterminant. L'entreprise résiste, investit, cherche de nouveaux marchés et adopte notamment un plan d'affaires pour la période 2014-2019. Elle survit au choc. Mais la vulnérabilité fondamentale du modèle — la dépendance envers un partenaire ou un client dominant — ne disparaît pas. Elle se reconstituera sous une forme plus complexe. Swift, partenaire historique devenu acteur central. Trente ans après la dépendance à Levi's, Sitex se retrouve de nouveau adossée à un partenaire devenu indispensable.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

## Enregistrement d'une hausse des interceptions de migrants en Libye

Plus de 11 800 migrants tentant de traverser la mer Méditerranée ont commencé à le faire depuis le début de l'année 2026, selon l'Organisation internationale pour les migrations. L'OIM a indiqué que 11 842 migrants avaient été interceptés en mer et ramenés en Libye. Parmi eux, on comptait au moins 944 femmes et 254 enfants, la plupart étant des hommes. Ces chiffres ont été mis à jour après l'interception de 687 migrants entre le 5 et le 11 juillet alors qu'ils tentaient de quitter les côtes est, ouest et centrale de la Libye pour rejoindre l'Europe. Selon des données antérieures de l'OIM, 6 811 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye au 16 mai, ce qui indique une augmentation continue des tentatives de traversée au cours des semaines suivantes. Ce total reste inférieur aux 27 116 migrants interceptés en 2025 et aux 21 762 enregistrés en 2024. Les organisations de défense des droits humains et humanitaires ont critiqué à maintes reprises le soutien européen au système d'interception maritime libyen. Elles affirment que les personnes renvoyées en Libye risquent d'être détenues arbitrairement, torturées, exploitées, extorquées et victimes de trafic d'êtres humains. Un rapport des Nations Unies publié en février 2026 a documenté des violations systémiques des droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile en Libye, notamment des meurtres, des violences sexuelles, des disparitions forcées, des actes de torture et du travail forcé. Des organisations ont également alerté sur la montée des discours anti-migrants en Libye. Human Rights Watch a signalé en juillet que des campagnes hostiles en ligne avaient contribué aux violations des droits des

migrants, en particulier ceux originaires d'Afrique subsaharienne. Des migrants ont confié à des organisations humanitaires craindre d'être arrêtés lors de raids menés à leur domicile, sur leur lieu de travail et dans les rues, ainsi que d'être victimes de violences perpétrées par des groupes armés et des réseaux criminels. Les tensions se sont également accrues entre les patrouilles maritimes libyennes et les organisations de secours civiles opérant en Méditerranée. En avril 2026, Sea-Watch a déposé des plaintes

pénales en Allemagne et en Italie concernant un incident survenu en septembre 2025. L'organisation affirmait qu'un patrouilleur libyen avait menacé et ouvert le feu sur le Sea-Watch 5 après que ce dernier eut secouru 66 personnes. Lors d'un autre incident, le 11 mai 2026, des navires armés liés aux garde-côtes libyens auraient tiré à balles réelles près du Sea-Watch 5 après que son équipage eut secouru environ 90 migrants. Aucun blessé n'a été signalé et le navire a poursuivi sa route vers l'Italie.

MAURITANIE

## Signature du document de référence du dialogue national

Les forces politiques nationales ont procédé, à Nouakchott, à la signature du document de référence du dialogue national. Le document a été signé par M. Moussa Fall, coordinateur du dialogue national, M. Mohamed Bilal Massoud, au nom de la majorité présidentielle et des partis soutenant le Président de la République, M. Hamadi Ould Sid'El Moutar, représentant l'Institution de l'Opposition démocratique, M. Mohamed Ould Maouloud, au nom de la Coalition de l'Opposition démocratique, et M. Brahim Ould Boihi, représentant le Rassemblement des Forces Démocratiques. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le coordinateur du dialogue national a indiqué que ce processus fait suite à l'appel lancé par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Il a précisé que la préparation des documents a duré un an et quatre mois, dont les sept premiers mois ont été consacrés à l'élaboration d'une feuille de route ayant nécessité des rencontres intensives avec l'ensemble des partis politiques, des organisations de la société civile et des personnalités nationales. Il a ajouté que, malgré les défis rencontrés, les acteurs impliqués ont réussi à élaborer le document de feuille de route et à le soumettre au Président de la République, qui lui a accordé un grand intérêt, avant d'entamer l'élaboration du cadre organisationnel du dialogue.

Le coordinateur a affirmé que ce dialogue, qui constitue un processus national, représente une étape décisive. Il sera marqué par la mise en place de commissions centrales et d'ateliers de travail consacrés à quatre axes majeurs, chacun comprenant d'importantes réformes.

Il a souligné que ce dialogue est fondé sur le consensus et organisé dans un esprit de responsabilité. Il permettra au pays d'entrer dans une nouvelle étape historique, reflétant la maturité du paysage politique mauritanien, où majorité et opposition échangent dans le calme et la fraternité.

Le coordinateur a appelé toutes les parties prenantes à s'impliquer sérieusement dans la préparation de ce dialogue, soulignant que ses résultats seront importants et essentiels pour la Nation. Il a également salué l'esprit patriotique manifesté par les dirigeants politiques et la société civile durant la phase de concertation.

Il a enfin indiqué que les ateliers organisés dans le cadre du dialogue constitueront un modèle de consensus et d'organisation et aboutiront à des recommandations responsables répondant aux aspirations du peuple mauritanien.

## FORUM PARLEMENTAIRE DES NATIONS UNIES Participation d'une délégation du Parlement libyen

Une délégation de la Chambre des représentants libyenne participe au Forum parlementaire de l'Union interparlementaire (UIP) de 2026, qui se tient au siège des Nations Unies à New York dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable. La délégation libyenne est conduite par Fawzi Al-Nuwairi, premier vice-président de la Chambre des représentants et chef de la délégation libyenne auprès de l'Union interparlementaire. Il est accompagné de Rabia Abu Ras, députée et membre de la délégation parlementaire libyenne auprès de l'UIP. Ce forum réunit des parlementaires du monde entier pour discuter du rôle des institutions législatives dans la promotion des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et le renforcement de la coopération entre les parlements nationaux et les Nations Unies. Les participants échangent leurs points de vue sur la manière dont les parlements peuvent contribuer à la mise en œuvre des politiques de développement durable, au renforcement du contrôle législatif et à la garantie que les gouvernements respectent leurs engagements au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Forum parlementaire annuel de l'UIP constitue l'une des principales plateformes de dialogue entre les législateurs et les Nations Unies, offrant aux parlementaires l'occasion de contribuer directement aux discussions sur les priorités du développement mondial et la coopération internationale. Le forum de cette année se tient en parallèle du Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable, principale plateforme des Nations Unies pour examiner les progrès mondiaux accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. L'Union interparlementaire travaille avec les parlements nationaux du monde entier pour promouvoir la démocratie, renforcer les institutions parlementaires et encourager la coopération internationale sur des questions allant du développement durable et de l'action climatique à l'éducation, la santé publique et la croissance économique.

## AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

# Quelques regards sur la jeunesse en général et les jeunes ruraux, en particulier

Par Mohamed KHIATI (\*)

**Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution.**

Nombre de jeunes, même ceux et celles issu (e)s des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

Le principe de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également de l'amener à adopter une attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles. En poursuivant de tels objectifs, il est espéré réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et de l'agriculteur, à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires.

En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est la premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estiment les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture.

Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue « un enjeu de premier ordre de par son poids démographique ». Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions- et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen. Tandis que les résultats d'une étude réalisée par un collectif de chercheurs du CREAD, sous le thème : « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations », lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), actuellement Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), le 24 novembre 2019, estime que « le



nombre de jeunes de 15 à 29 ans est de 10 465 656 personnes, soit 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale (loin des 70% souvent avancés par les médias) ».

S'appuyant sur ladite étude réalisée durant la période (2015-2017), il est affirmé « qu'un changement profond s'opère au sein de la société algérienne, d'où la nécessité de revoir notre stratégie et pratiquement tous les programmes de formation qui doivent s'accommoder avec le marché du travail ».

Dans le domaine de l'agriculture, bien que les données soient anciennes nécessitant actualisation, le Recensement général de l'agriculture (RGA) effectué en 2001 révèle que « 4,8 % des chefs d'exploitants agricoles ont moins de 30 ans, soit une population de 113.182 parmi une population de 2.357.963 exploitants agricoles » et que par ailleurs, « il est constaté l'existence d'une population agricole âgée, le plus souvent sans formation adéquate dont les 2/3 des chefs d'exploitation sont sans instructions et 3% ont une formation agricole ». Cette large catégorie n'est pas donc suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole.

Cependant, il faut toutefois noter qu'en dépit de l'attachement des agriculteurs « âgés » à leurs traditions et leur grande réticence au changement, ils ne sont pas néanmoins à l'abri de la révolution technologique.

Sur le plan de la formation et de l'enseignement en relation avec le secteur de l'agriculture, les données statistiques faisaient état, en 2018, l'existence de 30 facultés et instituts universitaires agronomiques d'où sortent quelque 13.000 diplômés par an

dont 5.000 titulaires d'un master, et 300 centres et instituts de formation professionnelle d'où sortent annuellement quelques 30.000 diplômés dans les filières de la production et du machinisme agricoles. Parmi ces diplômés, beaucoup devront œuvrer dans des activités agricoles ou para agricoles et ont de ce fait une liaison avec le monde rural (document des assises nationales de l'agriculture, 2018).

• Rendre le secteur agricole plus attractif pour les jeunes

Il ne va pas sans dire que malgré son potentiel énorme de création d'emplois, la population grandissante des jeunes ne semble pas encore trop « attirée » par le domaine de l'agriculture en raison de nombreux facteurs notamment ceux liés à la nature de ce domaine qui exige patience et endurance à la fois. La vox populi vous dira sûrement que les jeunes sont de plus en plus déconnectés de l'agriculture malgré les efforts entrepris au fil des ans, pour améliorer leur engagement dans ce secteur économique pourvoyeur de richesses.

Corrélativement, les pouvoirs publics œuvrent inlassablement aujourd'hui à fournir le cadre d'expression des jeunes à travers des mesures draconiennes de facilitation et d'incitation financières sur la base de divers dispositifs institutionnels existants qui leur permettent d'entrevoir des mini projets agricoles, la création de micro entreprises, de Start-ups, d'incubateurs, d'unités de services et de valorisation des produits agricoles, de petites unités de transformation et de conditionnement, des unités de mécanisation, de machinisme agricole, de divers équipements utilisés en agriculture, des unités

liées à l'économie forestières et à l'horticulture pour ne citer que ces créneaux et la gamme étant longue.

D'autres créneaux étant porteurs dans le secteur de l'agriculture et qui tendent quand même à disparaître depuis de nombreuses années tels le métier de tailleur, de grimpeur de palmier, de greffeur, « le collecteur » de la laine et des cuirs et d'autres métiers inhérents à l'élevage équin, tels le maréchal-ferrant et le fabricant de selles et de brides. Le tissage, la poterie, l'élevage apicole, la préparation de gâteaux et pains traditionnels pourraient être des activités rémunératrices des jeunes filles en milieu rural. Ce ne sont là que des exemples de créneaux et de métiers agricoles, mais ceux liés au tourisme sont pluriels, tels l'agrotourisme, l'écotourisme et le pécaturisme (tourisme au lacs). Aussi, les jeunes trouveront toutes leurs aspirations corroborées par ailleurs, par les divers programmes multiformes d'incitation et d'encouragement en direction des jeunes lancés par les pouvoirs publics,

Il reste cependant qu'un trésor d'imagination doit être développé pour répondre aux préoccupations, aux besoins et attentes des jeunes, car les besoins de la jeunesse d'hier ne sont plus d'actualité aujourd'hui et ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront formuler leurs propres besoins pour être au diapason avec leur imagination et leur aspiration, dans le cadre du développement, sachant toutefois que le secteur de l'agriculture offre, à lui seul, d'énormes garanties de prospérité.

Aujourd'hui une chose est certaine : les besoins fastidieuses d'autrefois sont difficiles à supporter par les jeunes qui

d'ailleurs sont plus orientés notamment pour ceux qui ont des compétences, vers l'usage des solutions plus modernes et plus technologiques, sachant toutefois que l'expression « les jeunes » désigne, sur la base du critère de l'âge, une catégorie de la population qui réunit, comme pour toute population des réalités très différentes.

Cependant, dans la foulée de ces acceptions et dans le milieu agricole, il existe nombre de considérations à prendre en compte, pour l'insertion des jeunes en agriculture :

a- De nombreux jeunes vivent encore avec passion leur engagement dans l'agriculture et mettent en œuvre de nouvelles approches innovantes. A cet effet, il est utile tout d'abord, de reconnaître la diversité car chaque programme et chaque projet est différent et dépend de la zone d'intervention, de l'économie rurale et du type d'agriculture considérée.

Aussi, les approches visant à prendre en compte et soutenir les jeunes dans le secteur agricole ne peuvent donc pas être généralisées et requièrent une attention particulière. Il est observé qu'un manque de renforcement des capacités des jeunes va de pair avec le besoin accru d'assurer la sécurité alimentaire et de transformer le secteur agricole en un choix de carrière plus sûr.

b- Les jeunes peuvent se détourner du secteur agricole en raison de la perception du travail agricole, pour nombre d'entre eux comme étant un travail destiné aux catégories les moins instruites et particulièrement difficile.

Suite en page 9

*Suite de la page 8*

Ainsi, convient-il de transformer cette perception de l'agriculture en la faisant évoluer vers l'idée d'une vocation essentielle qui peut comprendre de nouvelles approches et de la valeur ajoutée peut raviver l'intérêt porté au secteur agricole. Ce que suggère l'adoption d'une communication spécifique en direction des jeunes. Le travail agricole doit être pensé comme «entrepreneuriat agricole» et les activités agricoles doivent être considérés comme des opérations commerciales. A ce titre, il pourrait être nécessaire d'inclure l'enseignement agricole dans les programmes scolaires pour changer cette perception.

c- Les jeunes exigent des investissements spécifiques liés à leurs intérêts et capacités. Beaucoup de programmes ne visent pas spécialement les jeunes notamment les jeunes ruraux et ont tendance à occulter leur potentiel pour le secteur agricole. Dans un tel contexte, il est de pleine mesure d'accroître les opportunités en milieu agricole et rural et procéder au renforcement des capacités et des compétences des jeunes ruraux pour leur permettre d'être des éléments moteurs, non seulement pour le développement, mais également pour la modernisation du secteur.

d- L'intérêt des jeunes pour le secteur agricole est parfois difficile à soutenir, notamment en raison des attentes plus élevées qu'ils nourrissent vis-à-vis des emplois en zone urbaine potentiellement mieux payés et moins exigeants. L'abandon des zones agricoles par les jeunes à la recherche d'un travail n'est pas seulement motivé par l'espoir de meilleures opportunités mais aussi par le besoin d'échapper à un certain « style de vie conservateur » tel qu'il peut exister au sein des communautés rurales. Les réseaux médiatiques et de communication actuels seraient en grande partie, responsables de la perception que se font les jeunes de nombreux domaines y compris celui de l'agriculture.

Dans bien des cas, l'image de l'agriculture étant traditionnellement perçue chez de nombreux jeunes comme étant juste un domaine pour produire des denrées alimentaires pour nourrir la population. Il s'agit, pour une certaine frange, une activité de paysannerie, ce qui mène à changer cette appréhension en démontrant qu'il s'agisse plutôt d'une activité destinée à des acteurs ayant l'esprit d'entreprise, d'une activité plutôt créatrice de richesses et de créneaux



d'épanouissement. Ainsi donc, l'agriculture sera perçue comme plus moderne par les jeunes lorsque la mécanisation et l'investissement élevé sur le retour seront adoptés. Les jeunes ne verront pas l'agriculture comme une activité trop dure, avec des outils démodés et rétrogrades, mais plutôt comme une agriculture de progrès. Ainsi, pour rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes d'aujourd'hui, l'usage des technologies modernes est primordial. Ils sont attirés par ce type d'agriculture parce qu'ils possèdent, pour beaucoup, les compétences et les connaissances scientifiques pour faire fonctionner ces types d'équipement. Sur le plan de la formation, les secteurs en charge de la formation agricole et professionnelle et même universitaire, auront parfaitement le sens d'adapter leurs programmes d'études et renforcer les écoles et les établissements pour qu'ils répondent précisément aux attentes des jeunes. Cela les incitera à s'inscrire davantage pour être dotés du savoir-faire technique et professionnel. Ils obtiendront des compétences, des connaissances et une expérience en matière d'agriculture, d'élevage, d'entrepreneuriat et de gestion et de nombreux autres filières et créneaux. Ils seront également en mesure d'utiliser et de réparer les machines et des équipements agricoles. Dans une telle appréhension des choses, beaucoup de centres et instituts de formation et de vulgarisation existant relevant, soit du secteur agricole ou celui de la formation professionnelle doivent élaborer des programmes en fonction des

préoccupations des jeunes. Ceux-ci s'attendent beaucoup plus à des opérations pratiques et opérationnelles qu'à des contenus théoriques qui, en fait ne résolvent pas outre mesure leurs problèmes et ne répondent que peu à leurs désirs. Dans ces programmes, l'accent devra être mis, pensons-nous sur les travaux pratiques, la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain. C'est dire que les thématiques inhérents à la gestion des exploitations, le management des systèmes de production, la manière de régler des équipements et celles liées à l'économie agricole et rurale doivent être au centre des programmes de formations dispensées. Ces thématiques pourront être axés autour des notions de base telles la commercialisation, recettes et dépenses, les notions de comptabilité, de budgétisation et décisions financières, autour des coûts primaires et coûts d'exploitation, d'épargne et emprunts, du choix du mode de production agricole et de l'approvisionnement en facteurs de production ainsi que les méthodes d'évaluations des risques. Les jeunes s'attendent à plus d'orientation et de facilitation quant à l'accès aux diverses opportunités offertes. C'est alors dans la communication qu'il faudra trouver la réponse. Par ailleurs, la plupart des jeunes ont le désir de résoudre les problèmes en suspens liés à l'agriculture, mais se relâchent lorsqu'ils ne sont pas motivés et n'ont pas d'aide pour aller plus loin dans leur entreprise. Par conséquent, ils canali-

sent leur énergie dans un autre secteur. Ainsi donc, le défi majeur dans la promotion et la motivation des jeunes réside dans leur orientation, à travers l'information et l'engagement d'un processus de communication approprié qui leur permet de prendre conscience en vue de comprendre les enjeux et les défis de l'heure, mais également de percevoir les opportunités qui leurs sont offertes dans tout domaine d'activité. Cela veut dire qu'aucune stratégie de développement ne sera complète sans l'intégration d'une stratégie de communication dans le diagnostic des besoins et dans le choix des priorités visant à la réaliser. Dans cet ordre d'idées, les jeunes ont la pleine motivation et la capacité de moderniser et d'innover. Ils utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour partager l'information. Beaucoup de groupes se sont constitués à travers des pages utiles sur les réseaux sociaux, on les voit concentrer leurs publications sur des techniques nouvelles, sur des pratiques modernes et sur des procédés de progrès menés en agriculture ici et ailleurs. Dans ce contexte, il est constaté parfois que les jeunes engagés dans l'agriculture tirent des revenus plus élevés de leurs activités agricoles que leurs pairs plus âgés, une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que la jeune génération d'agriculteurs est plus ouverte sur d'autres expériences et les nouvelles technologies. Par ailleurs et sans s'attarder, il est utile de dire que les organisations de producteurs et les coopératives sont souvent un instrument efficace d'autonomiser les agriculteurs et tout particulièrement les catégories des jeunes. En créant leurs propres coopératives ou en s'associant à des coopératives regroupant diverses générations, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à toute une gamme de services tels l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, à l'information, aux technologies, aux mesures incitatives et à la participation à l'élaboration des grandes orientations. A travers leurs organisations, les jeunes agriculteurs peuvent améliorer leurs conditions de vie, créer des richesses et éviter ainsi de devoir migrer

vers des centres urbains. Ils deviennent des agents actifs et porteurs de changement et des entrepreneurs qui favorisent la transformation sociale des zones rurales dont les répercussions seront perceptibles sur l'échelle nationale. Enfin les jeunes représentent une source et une richesse inépuisable qu'aucun pays ne peut s'en passer. Dotés d'une énergie liée à leur âge et à leur volonté, ils sont d'un grand apport pour la société en matière de progrès et de développement de la nation. Ils sont des vecteurs essentiels de progrès et de modernisation. Tant les jeunes en général sont des précurseurs de l'évolution, tant les jeunes en milieu rural constituent la force motrice du développement rural et facteurs principaux dans les changements agraires. En définitive, s'occuper des jeunes aujourd'hui, c'est en fait préparer des générations d'hommes et de femmes du futur aptes à relever les défis en préservant les acquis et construire une Algérie nouvelle prospère tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

**Mohamed KHIATI,**  
Docteur et Expert  
Agronome.  
khiam61@yahoo.fr

**Bibliographie :**

1. CNESE-UNICEF (2021). *Note thématique transition vers la vie adulte : jeunes de 15 à 24 ans.*
2. FAO. *Journée mondiale de l'alimentation (1988), sous le thème : «la jeunesse rurale »*
3. Nations, United. s. d. « Jeunes | Nations Unies ». <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>.
4. Jean Pierre Chauveau.- *Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins dans Afrique contemporaine 2005/2 (n°214), pages 15 à 35.*
5. Justus Njeru, août 2019. *Les jeunes en agriculture : Comment impliquer et maintenir les jeunes dans les activités agricoles.* <https://www.microsave.net/fr/blog/2019/08/09/>
6. CREAD. *Etude « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations », présentée lors d'une contre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), 2019.*



EL MOUDJAHID :

UN NOUVEAU COMLOT DU MAK DÉJOUÉ PAR L'ANP

## Le Makhzen démasqué

**La neutralisation d'un nouveau réseau criminel affilié à l'organisation terroriste «MAK» démontre de nouveau que la menace, à travers ce mouvement terroriste, persiste toujours.**

Aussi, le Makhzen ne rate vraisemblablement aucune occasion pour tenter de nuire à la stabilité, à la sécurité et à la cohésion nationales. Retour sur une opération de qualité, dont plusieurs choses sont à retenir.

Il s'agit de la mise en échec d'un complot du MAK visant les législatives, un événement national majeur. Assurément, l'affaire n'a pas livré tous ses secrets et on s'attend, en effet, à davantage de détails qui seront livrés par les instances compétentes. Toutefois, ce coup de filet dans la lutte anti-terroriste a démontré que la menace à travers le MAK est toujours persistante. Plusieurs cellules affiliées à cette organisation terroriste ont été neutralisées. La nouveauté dans cette affaire réside dans l'intrusion «d'agents» marocains, à savoir 4 ressortissants en situation irrégulière en Algérie.



Là aussi, cela certifie les intentions malveillantes du Makhzen, qui ne rate vraisemblablement aucune occasion pour nuire à la stabilité, à la sécurité et à la cohésion nationales. Le MAK est, en réalité, utilisé comme carte de pression et de chantage politiques visant la stabilité et la sécurité de l'Algérie. C'est ce qui ressort des témoignages et aveux d'anciens cadres de cette organisation terroriste, affirmant que «le Makhzen est le patron du MAK». L'un d'eux, Zahir Ben Ajaoud, neveu de Ferhat M'henni et ancien cadre dirigeant de l'organisation, avait révélé que «L'organisation a reçu une invitation au Maroc, entre 1999 et 2000, une année après les événements du printemps noir qui se sont déclenchés en Algérie».

Le MAK a signé un accord, en décembre 2024, avec le mouvement du Maroc de demain, dirigé par Aziz Mustapha, un agent des services extérieurs du Makhzen, dont la mission principale consiste à attenter à la stabilité de l'Algérie, contre un passeport diplomatique et 500.000 dollars.

Aussi, ce coup de filet met également la lumière sur les efforts de l'ANP, notamment l'anticipation, la vigilance et la surveillance optimale des détachements de l'Armée.

Aussi, le complot a été déjoué par les services de sécurité de l'Armée ayant fourni des renseignements stratégiques qui ont permis des opérations de qualité dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Les efforts de ce

service, qui dépend de la direction centrale de la Sécurité de l'Armée, ont été valorisés par le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué, chef de l'État-major de l'ANP, pour «le travail professionnel des services de la Sécurité de l'Armée, qui a contribué à la reddition d'un nombre important de terroristes et les résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes». L'efficacité du travail de renseignement est avérée dans cette opération. Les enquêteurs ont réussi le démantèlement de la filière, qui avait pour «mission» la perturbation du bon déroulement des élections législatives. Le MDN a indiqué, dans son communiqué, que ces derniers avaient pour objectif «d'empêcher les citoyens de participer au scrutin». Le dispositif de sécurisation des législatives a démontré également son efficacité. Le général d'Armée Saïd Chanegriha avait souligné l'importance des législatives : «Il incombe à l'ANP de veiller à la réussite de ce scrutin», avait-il indiqué. Il a qualifié le scrutin, dans une allocution prononcée la veille de la campagne électorale, «d'événement national d'une importance capitale pour notre pays et notre peuple». En outre, si la présence «des agents marocains» démontre, d'une part, l'implication du Makhzen, elle constitue, d'autre part, un indicateur sur le rejet populaire du plan criminel et de l'organisation terro-

riste qui ne trouve aucun soutien à ses activités, notamment le projet séparatiste. Une prise de conscience totale, principalement après la mise à nu des plans du MAK et son instrumentalisation par des cercles marocains et sionnistes hostiles, pour mettre à exécution ces plans subversifs visant à porter atteinte à notre pays. Aussi, l'initiative de «la main tendue» lancée par le président de la République a permis aux jeunes en situation illégale en France à régulariser leur situation. En effet, le MAK ciblait, notamment les Algériens en situation irrégulière (migrants clandestins) et les étudiants au niveau des universités, en France et au Canada. Selon leurs propres témoignages, «Ils bénéficiaient de statut de réfugié politique, une fois qu'ils adhèrent à l'organisation terroriste.» Ce réseau n'est pas le premier à être démantelé. Plusieurs autres ont été précédemment neutralisés par les enquêteurs des différents services de sécurité et des cellules ont été neutralisées. L'affaire phare est celle de l'arrestation de 21 membres du MAK, qui projetaient de perturber l'élection présidentielle de 2024. Même mode opératoire des organisations terroristes ; à l'instar du GIA, anéanti par l'ANP, le MAK ciblait les événements majeurs. Il planifiait des attentats terroristes durant ce scrutin. Un lot important d'armes de guerre a été saisi et le plan criminel déjoué.

### HORIZONS

AREZKI ZERROUKI, EXPERT AGRÉÉ EN RESSOURCES MINÉRALES ET GÉOLOGIE

## « Une véritable mine liquide »

La valorisation des saumures issues du dessalement de l'eau de mer ouvre de nouvelles perspectives économiques tout en répondant aux impératifs environnementaux, selon l'expert agréé en ressources minérales et géologie, Arezki Zerrouki. Il souligne dans cet entretien que cette ressource transforme un défi de pollution en un gisement de matières premières critiques.

Il revient également sur les enjeux des grands projets miniers stratégiques pour l'économie nationale abordés lors du Conseil des ministres.

**Le gouvernement a présenté un projet de valorisation de la saumure issue des stations de dessalement de l'eau de mer. Quelle est l'importance de cette démarche et quels en sont les principaux enjeux économiques et environnementaux ?**

Il faut savoir que le dessalement de l'eau de mer, mis en œuvre pour pallier la pénurie d'eau potable, génère une saumure, c'est-à-dire un effluent fortement concentré en sels. La salinité initiale de l'eau de mer, qui est d'environ 35 g/l, passe à une concentration comprise entre 65 et 85 g/l de chlorure de sodium, avec une forte teneur en autres minéraux, notamment le magnésium, le calcium, le potassium et les sulfates. Il convient également de souligner que cette saumure, avant son rejet, est saturée d'additifs chimiques susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.

Son rejet direct peut porter préjudice aux écosystèmes marins, alors que les engagements actuels s'orientent vers l'objectif «zéro rejet».

C'est dans ce contexte qu'intervient la décision du président de la République de récupérer cette saumure afin, d'une part, de

respecter les engagements en matière de protection de l'environnement et, d'autre part, d'en tirer un bénéfice économique.

La saumure peut ainsi être considérée comme une véritable «mine liquide» et une importante opportunité économique.

Les expériences menées à travers le monde montrent que plusieurs éléments stratégiques peuvent en être extraits, notamment le magnésium, le potassium et le chlorure de sodium. Les analyses qui seront réalisées permettront de déterminer la richesse de cette saumure en chacun de ces éléments. Les quantités de sel récupérées pourraient atteindre 70 kg par mètre cube de saumure, sachant que l'usine pilote traite 80.000 m³ d'eau par jour. Le choix de la station de dessalement de Corso comme unité pilote de traitement des saumures apparaît particulièrement judicieux, compte tenu de sa proximité avec les laboratoires du centre du pays et de l'expérience acquise au sein du groupe Sonatrach.

**Justement, quelles sont les possibilités de valorisation de cette ressource, notamment à travers la production de sels destinés aux usages industriels et miniers ?**

L'approche vis-à-vis de la saumure évolue profondément. Longtemps considérée comme un déchet à éliminer, elle est aujourd'hui perçue comme une véritable opportunité économique grâce au concept d'exploitation minière des saumures dit «brine mining».

Il faut savoir que la saumure concentre naturellement les éléments présents dans l'eau de mer, ce qui rend leur extraction plus accessible que le traitement direct de l'eau de mer. Parmi les métaux et minéraux qui peuvent être récupérés figurent le magnésium et le calcium, utilisés dans la

métallurgie et l'industrie cimentière.

On peut également citer le lithium et le cobalt, deux éléments essentiels dans la transition énergétique, notamment pour la fabrication des batteries destinées aux véhicules électriques.

Bien que présents à l'état de traces, les volumes considérables de saumure traités ouvrent des perspectives intéressantes de récupération. S'y ajoutent le rubidium et le césium, deux métaux rares à forte valeur technologique, ainsi que le potassium, indispensable dans la fabrication des engrais agricoles.

Grâce à des procédés électrochimiques, tels que l'électrodialyse ou l'électrolyse, la saumure peut également être transformée en réactifs utiles au fonctionnement même des usines de dessalement, notamment l'acide chlorhydrique (HCl) et la soude caustique (NaOH), utilisés pour le nettoyage des membranes et l'ajustement du pH de l'eau.

**Faut-il recourir à de nouvelles technologies pour mieux valoriser les saumures ?**

Pour concilier préservation de l'environnement et valorisation industrielle, la recherche s'oriente vers le concept de «zéro rejet liquide» ou «zero liquid discharge» (ZLD). L'objectif consiste à pousser les procédés d'évaporation et de cristallisation jusqu'à obtenir, d'une part, une quantité supplémentaire d'eau purifiée et, d'autre part, des sels solides commercialisables destinés à différents usages industriels, qu'il s'agisse de sel industriel ou de produits destinés à la chimie fine.

Même si ces technologies demeurent énergivores, l'intégration des énergies renouvelables, notamment le solaire thermique et le photovoltaïque, ainsi que les

progrès réalisés dans les membranes échangeuses d'ions rendent ces solutions de plus en plus viables. Ainsi, la saumure n'est plus seulement le prix environnemental à payer pour produire de l'eau douce ; elle devient un élément central de la gestion intégrée des ressources, transformant un déchet potentiel en une source de matières premières critiques.

**Le gouvernement a également fait le point sur les grands projets miniers structurants. Quelle est l'importance stratégique de ces projets pour la diversification de l'économie nationale et le développement de l'industrie minière en Algérie ?**

Le suivi des trois projets structurants de Gara Djebilet, Tala Hamza et Bled El Hadba revêt une importance particulière. Il traduit l'intérêt que leur accorde le président de la République et rappelle le respect des échéances fixées pour leur concrétisation. L'ouverture simultanée de ces trois grands complexes miniers constitue un défi majeur qui exige du temps, des compétences et des moyens considérables. La Sonarex est mobilisée afin d'assurer non seulement l'extraction des minerais, mais également leur traitement, leur transformation, leur raffinage ainsi que, pour le projet de Bled El Hadba, la production d'engrais. La gamme de produits qui en découlera contribuera au renforcement de la souveraineté industrielle du pays, en alimentant notamment les industries de l'électroménager, de la construction automobile et les grandes exploitations agricoles.

La réussite de ces projets permettra à l'Algérie de franchir un nouveau palier dans son développement économique, tout en renforçant sa résilience et sa sécurité économique.

PALESTINE OCCUPÉE

# L'occupation sioniste force les Palestiniens à quitter leur terre

**Les forces d'occupation israéliennes ont forcé, sous la menace des armes, un certain nombre de citoyens à quitter leurs terres agricoles dans la ville d'Al-Khader, au sud de Bethléem.**

Le citoyen Mahmoud Abdullah Issa a déclaré à Wafa que les colons ont pris d'assaut des terres appartenant à lui, son frère Ahmed et son cousin Omar Daoud, dans la région d'Al-Karami, au sud de la ville, alors qu'ils étaient là accompagnés par des militants étrangers de solidarité.

Il a ajouté que les colons ont essayé de les attaquer et de les agresser, mais ils les ont affrontés avant que les forces d'occupation n'interviennent et les forcent à quitter le pays par la force et sous la menace des armes.

Issa a souligné que cette attaque n'est pas la première de son genre, car ils ont déjà été soumis à des attaques similaires et ont été empêchés à plusieurs reprises d'atteindre leurs terres.

Par ailleurs, hier, des colons ont pris d'assaut les cours de la mosquée bénie Al-Aqsa dans la ville occupée de Jérusalem, sous la protection de la police d'occupation israélienne.

Des sources locales ont rapporté que des dizaines de colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa en groupes, ont effectué des visites et des chants provocateurs dans ses cours et ont exécuté des rituels talmudiques, sous la protection des forces d'occupation.

Trois citoyens ont été blessés aujourd'hui, mercredi, avec des fractures, des plaies et des contusions, à la suite d'une attaque de colons contre eux dans la ville de Yatta, au sud d'Hébron.

L'activiste anti-colonisation Osama Makhamra a déclaré à



'Wafa' que des colons armés, sous la protection de soldats d'occupation, ont attaqué les maisons de citoyens d'une famille palestinienne à Wadi al-Rakheem, au sud de la ville de Yatta, et les ont agressés, leur causant des blessures.

Des bulldozers de l'occupation israélienne ont démoli mercredi matin un bâtiment de trois étages près de l'entrée du village d'Anza, au sud de Jérusalem.

Le propriétaire du bâtiment a déclaré à 'Wafa' que les forces d'occupation, accompagnées de plusieurs bulldozers militaires, ont pris d'assaut le bâtiment et l'ont rasé au sol plusieurs heures après l'opération de démolition.

Il a expliqué avoir reçu un avis de démolition il y a plusieurs mois, concernant également plusieurs autres bâtiments du quartier, sous prétexte de construction sans permis. Il a précisé avoir déposé une réclamation auprès des tribunaux israéliens et que l'affaire était toujours en cours, mais il a été surpris ce matin de voir les autorités d'occupation procéder à la démolition.

Le village d'Anza est confronté à une menace constante de démolition depuis août 2025, après avoir reçu des notifications des autorités d'occupation visant 16 installations, tandis que des raids et des incursions se poursuivent à l'intérieur du village.

## DES MARTYRS LORS D'UNE FRAPPE AÉRIENNE ISRAËLIENNE SUR UNE MAISON À DEIR AL-BALAH

Quatre citoyens d'une même famille, dont une femme et son enfant, ont été tués à l'aube mercredi à la suite d'un raid aérien mené par des hélicop-

tères de l'occupation ciblant une maison dans la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, tandis que des opérations de bombardement et de ciblage se poursuivaient dans plusieurs zones de la bande.

Dans le sud de la bande de Gaza, les forces d'occupation ont mené d'importantes opérations de démolition dans la région de Qizan al-Najjar, au sud de la ville de Khan Younés, au moment même où des drones israéliens larguaient des bombes près du rond-point de Bani Suheila, à l'est de la ville, et où des chars israéliens tiraient des tirs nourris en direction des zones orientales.

Le quartier de Shuja'iyya, à l'est de la ville de Gaza, a également été la cible de tirs d'artillerie, dans le cadre d'une série d'attaques visant plusieurs zones du secteur, alors que se poursuivent les opérations militaires israéliennes et que s'intensifient les bombardements sur les zones résidentielles.

Des sources médicales dans la bande de Gaza ont annoncé aujourd'hui, mercredi, que le

bilan de l'agression israélienne sur la bande de Gaza s'élève à 73 246 martyrs et 173 727 blessés depuis le 7 octobre 2023.

Elle a ajouté que les hôpitaux de la bande ont reçu 13 martyrs (dont l'un a succombé à ses blessures) et 18 autres blessés au cours des dernières 24 heures.

Les mêmes sources ont indiqué que le nombre total de martyrs depuis le cessez-le-feu du 11 octobre s'élevait à 1 123, que 3 616 personnes avaient été blessées et que 800 corps avaient été retrouvés.

Elle a expliqué qu'un certain nombre de victimes sont encore sous les décombres et sur les routes, sans que les ambulanciers et les équipes de secours puissent les atteindre.

## JÉRUSALEM : L'OCCUPATION DURCIT SES MESURES AU POSTE DE CONTRÔLE MILITAIRE DE BEIT IKSA

Les forces d'occupation israéliennes ont renforcé leurs mesures au poste de contrôle militaire de Beit Iksa, au nord-

ouest de Jérusalem occupée, mercredi, provoquant un embouteillage et empêchant la circulation des citoyens.

Selon des sources locales, les forces d'occupation ont procédé à des contrôles d'identité et inspecté les véhicules, ce qui a conduit à la détention de citoyens pendant de longues périodes et à l'arrivée de dizaines de véhicules des deux côtés du poste de contrôle.

Elles ont ajouté que le durcissement des mesures a entravé l'accès des citoyens à leurs lieux de travail et établissements d'enseignement, et a affecté les déplacements entre Jérusalem et les villages et villes environnantes.

Le point de contrôle de Beit Iksa est l'un des points de contrôle militaires mis en place par les forces d'occupation aux entrées de Jérusalem et, de temps à autre, il est témoin du durcissement des mesures militaires, qui impose des restrictions à la circulation des citoyens et entrave leur accès à leurs lieux de travail et aux services de base.



# Après 50 ans, un trouble courant passe inaperçu !

*Fatigue persistante, crampes nocturnes, nervosité inexplicée, etc. Ces signes sont parfois minimisés, surtout après 50 ans. Pourtant, ils peuvent révéler une carence en magnésium, un minéral essentiel dont le déficit reste encore trop souvent ignoré. Discrète mais loin d'être anodine, cette carence touche particulièrement les femmes ménopausées et peut impacter leur qualité de vie au quotidien.*



## Une carence courante mais souvent silencieuse

Crampes musculaires, douleurs, troubles du sommeil, irritabilité, anxiété, fatigue chronique, vertiges, constipation, maux de tête, etc. La liste des symptômes liés à un manque de magnésium est longue. Trop souvent banalisée, cette carence peut pourtant, à long terme, affecter :

la santé osseuse, le système nerveux, la régulation du rythme

cardiaque, la gestion de la glycémie, le bon fonctionnement du système immunitaire.

Selon l'ANSES, l'apport moyen en magnésium est aujourd'hui insuffisant : environ 270 mg par jour chez les femmes contre une recommandation de 330 mg. Chez les hommes, l'écart est similaire : 325 mg consommés contre 420 mg recommandés. D'après Anne Guillot, diététicienne-nutritionniste, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette déficience :

une alimentation appauvrie en magnésium (produits raffinés, régimes restrictifs).

des pertes liées au stress chronique, à la consommation de café ou d'alcool.

des troubles d'absorption au niveau digestif.

Chez les femmes de plus de 50 ans, le risque est amplifié. En cause : une consommation encore plus faible de magnésium et une tendance accrue à l'ostéoporose, qui freine les échanges entre les os et le sang. En

Europe, 77 % des femmes de plus de 65 ans ont un apport alimentaire insuffisant en magnésium.

## Comment reconnaître un manque de magnésium

La première étape : écouter son corps. Des signes comme la nervosité, la fatigue persistante, ou encore des contractions musculaires involontaires doivent alerter.

En cas de doute, il est conseillé de :

consulter son médecin traitant.

effectuer un dosage sanguin du magnésium.

discuter de ses habitudes alimentaires et de ses symptômes.

Le diagnostic repose sur une approche globale, car le magnésium ne se mesure pas uniquement dans le sang circulant : une carence peut exister même avec un taux "normal".

## Les gestes simples pour éviter les carences

La prévention passe avant tout par l'assiette. Pour maintenir un bon niveau de magnésium, il est recommandé de :

consommer des aliments riches en magnésium : légumes verts, oléagineux, légumineuses, céréales complètes, chocolat noir.

limiter les aliments ultra-transformés et le sucre raffiné.

éviter les boissons gazeuses contenant des phosphates, qui empêchent l'absorption du magnésium.

modérer la consommation de café, de thé noir et d'alcool, qui peuvent augmenter les pertes.

privilégier une alimentation équilibrée et variée, adaptée à l'âge et au niveau d'activité.

## TACHES BRUNES

# Tout savoir sur les taches de vieillesse

**V**ous voyez des taches brunes apparaître sur votre peau ? Principalement présentes sur les zones de peau exposées au soleil, comment les limiter ?

Découvrez toutes les informations pour tout savoir sur les taches brunes (taches de vieillesse).

Les taches brunes ou taches de vieillesse, qu'est-ce que c'est ?

Les taches brunes sont également appelées taches de vieillesse, bien qu'elles ne soient pas directement liées à l'âge, taches de soleil ou lentigo. Il s'agit de petites taches sur la peau de taille variable qui apparaissent sur les zones de peau exposées au soleil comme le visage, les mains, les épaules ou les bras. Elles sont liées à une production en excès de mélanine. Les taches brunes apparaissent en général chez les personnes de plus de 40 ans, après des années d'exposition au soleil. Cependant, elles peuvent parfois aussi être constatées chez les plus jeunes en raison d'expositions intenses ou prolongées. Elles ne sont généralement pas dangereuses pour la santé. Bien que bénignes, il faut tout de même rester vigilant car un mélanome peut passer pour un lentigo et seul un dermatologue peut distinguer les deux. Elles ne nécessitent aucun traitement mais, pour des raisons esthétiques, il est possible de vouloir les rendre moins visibles. Les taches brunes sont à différencier des grains de beauté qui se développent sur tout le corps, des kératoses séborrhéiques (= lésions de la peau qui ressemblent à une verrue foncée) ou du mélanome notamment dans sa forme de Dubreuilh, également appelé lentigo malin, qui peut se développer au niveau du visage et du cou notamment. Le diagnostic se fait uniquement sur biopsie.

## Les principales caractéristiques des taches sur la peau

Des taches ovales ou rondes et plates de couleur marron qui apparaissent sur des zones ayant été exposées au soleil.

les taches brunes apparaissent en général au niveau du dos des mains, du visage ou des épaules c'est-à-dire au niveau de toutes les zones régulièrement exposées au soleil.

Les causes : pourquoi on attrape des taches sur la peau ?

Les taches brunes sont principalement causées par une exposition aux rayons ultraviolets du soleil.

Après des années d'exposition, la mélanine peut se concentrer sur certaines zones de la peau et la pigmenter davantage. Des taches brunes apparaissent alors de façon définitive classiquement chez les personnes de plus de 40 ans.

Comment diagnostiquer les taches brunes ?

Le diagnostic se fait par une simple observation de la peau par un dermatologue. Il peut s'aider d'un instrument indolore appelé dermoscope, une sorte de loupe qui lui permet d'affiner son impression diagnostique. Une biopsie, qui consiste en un prélèvement de peau qui sera ensuite analysée au microscope, peut se révéler nécessaire si le médecin a le moindre doute sur l'origine des taches.

Une surveillance des taches brunes est nécessaire. Si elles semblent évoluer (augmentation de taille, changement de couleur, saignements, grossissement, etc...) il est important de consulter un spécialiste car il peut s'agir des symptômes de développement d'un mélanome (voir notre fiche « Cancer de la peau »).

## Mélanocytes et mélanine

La mélanine (du grec melanos = noir) est un pigment foncé de la peau produit par les mélanocytes. C'est principalement la génétique, mais aussi l'exposition au soleil qui dicte la quantité de mélanine contenue dans la peau et qui définira sa

couleur. Ce pigment est présent dans l'épiderme, la couche supérieure de la peau.

## Personnes à risque des taches brunes

Certaines personnes développent davantage de taches brunes que d'autres. Les gènes jouent en effet un rôle dans leur apparition. Ces personnes ont en général la peau assez blanche bien que les taches brunes puissent également apparaître sur des peaux plus foncées.

## Facteurs de risque des taches brunes

Une exposition prolongée et régulière au soleil augmente de manière considérable le risque de développer des taches brunes. Idem pour les coups de soleil qui sont des facteurs majeurs d'apparition de taches brunes, notamment sur les épaules. Il est ainsi fréquent d'observer l'apparition de nombreuses taches brunes sur les épaules après un gros coup de soleil.

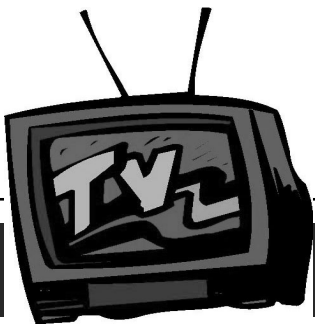
## Comment prévenir les taches brunes ?

La prévention des taches brunes passe par une exposition raisonnable au soleil. Il est ainsi conseillé d'éviter le soleil entre midi et 16 heures, de chercher l'ombre, de porter un chapeau et des vêtements et d'appliquer sur les zones non protégées crème solaire adaptée toutes les deux heures.

## Traitements médicaux des taches brunes

Le traitement n'est pas obligatoire puisque les taches brunes n'ont pas de conséquences sur la santé. Il faut cependant s'assurer en consultant un dermatologue que toute tache apparaissant sur la peau est bien une tache brune. Certaines personnes peuvent en revanche les trou-

ver inesthétiques. Des traitements peuvent alors être envisagés afin de les rendre moins visibles. Il existe par exemple des crèmes pour rendre les taches brunes plus pâles. Des crèmes cosmétiques contenant des extraits végétaux sont en vente en libre service, mais on ignore toujours si elles sont réellement efficaces. D'autres crèmes, sur ordonnance, sont en général à base d'hydroquinone, un agent dépigmentant. Ce traitement nécessite d'utiliser impérativement un écran total à chaque exposition au soleil. Il peut également provoquer des démangeaisons, des irritations ou une sécheresse cutanée. Cette crème ne donne cependant que de modestes résultats. On peut également concilier ce traitement avec une crème à base de tréinoïne et un stéroïde topique doux comme de l'hydrocortisone. Le laser ou l'IPL (Intense Pulsed Light) peuvent être une solution puisque le faisceau de photons libérés sur la peau détruit les mélanocytes et la mélanine, ce qui estompe les taches peu à peu. Il ne faut pas s'exposer au soleil après une séance de laser ou d'IPL car les séances provoquent des rougeurs et croulles qui risquent de donner d'autres taches pigmentées si elles sont exposées au soleil, c'est le phénomène appelé pigmentation post inflammatoire. La cryothérapie, la même technique que pour brûler les verrues par exemple, consiste à mettre de l'azote liquide sur les taches brunes afin de les dépigmenter. Cette technique est déconseillée aux peaux mates. L'exposition au soleil juste après le traitement est fortement déconseillée pour la même raison que le laser ou l'IPL. Le peeling est aussi souvent proposé. Cette technique consiste à appliquer un acide sur la peau afin de l'exfolier et d'éliminer les taches brunes. Le choix de la technique se fait en concertation avec son dermatologue et en fonction du type de votre peau.



Selection du vendredi

TF1

20h10

Le dernier cercle

**Présenté par : Arthur**  
Pour cette nouvelle édition, 40 candidats venus de toute la France et 10 personnalités - Camille Lacourt, Titoff, Chris Marques, Camille Cerf, Philippe Candeloro, Nelson Monfort, Fabien Olicard, Diane Leyre, Florian Gazan et Christophe Licata - s'affrontent dans une compétition qui met le cerveau à rude épreuve. Dans un spectaculaire décor à 360°, les participants progressent à travers cinq cercles de difficulté croissante. À chaque étape, ils doivent faire appel à leurs capacités de logique, de mémoire, de calcul, de langage, de repérage spatial et d'observation. Seuls les plus complets poursuivent l'aventure.



5

20h05

Matisse & Lydia

**Réalisateur : Elisabeth Kapnist**  
Venue de Sibérie, Lydia Délectorskaya entre au service de Matisse en 1932. Le peintre la remarque, elle devient vite son modèle. Source d'inspiration inépuisable, pour les peintures, dessins, gravures, Lydia aura posé pour plus de 80 tableaux et des centaines de dessins. Le rôle de Lydia auprès de Matisse pendant plus de vingt ans permet d'éclairer le processus de création de l'artiste et la façon rigoureuse dont était organisée sa vie au quotidien. Jusqu'à la disparition du peintre en 1954, Lydia ne cesse de créer les meilleures conditions de vie qui vont lui permettre de produire ses ultimes chefs-d'oeuvre.



france 2

20h10

Tropiques criminels



Avec Sonia Rolland, Béatrice de la Boulaye, Stany Coppet, Stéphane Blancafort, Julien Beramis, Valentin Papoudof, Benjamin Douba Paris, Antoinette Giret, Stéphan Wojtowicz, Otis Ngoi, Dan Herzberg, Nicky Marbot, Jean-François Cayrey, Alexis Mompert, Frédéric Fostan

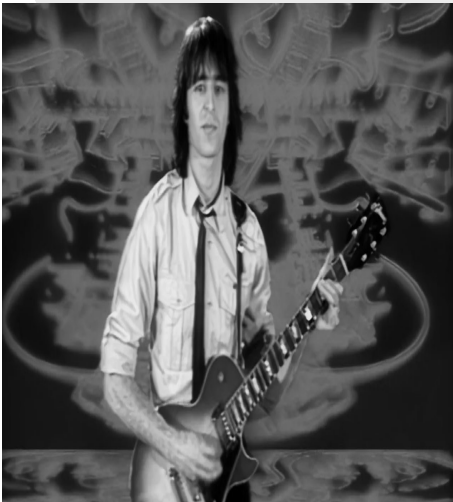
Le corps de Jacques Landeau, un homme d'une soixantaine d'années, est retrouvé sur l'hippodrome de Fort-de-France. Le défunt a été tué par balles. A priori, ce passionné d'équitation et ancien entraîneur de chevaux de course n'avait aucun ennemi connu. Méliッサ et Gaëlle s'intéressent rapidement à Alexis Laurent, l'ex-gendre de la victime.

france 3

20h10

Les années 80, une génération de tubes

**Réalisateur : Laurent Luyat**  
«Les années 80, une génération de tubes» nous replonge totalement dans cette époque joyeuse, surprenante, provocante et parfois grave. Une véritable immersion qui s'achève sur ce qu'il en reste aujourd'hui : une richesse incroyable de tubes inoubliables. Cette décennie, la dernière sans Internet, sans portable, est synonyme d'insouciance, de liberté. Une époque où l'on ose tout. Rien n'est censuré, aseptisé. Certains peuvent choquer et provoquer pendant que d'autres révolutionnent la société. Mais les années 1980 ont avant tout changé le cours de l'histoire de la chanson française : clips, Top 50, radios libres, Zénith, compact disc... et une avalanche de tubes indémodables.



6 20h00

Toy Story 4

**Réalisateur : Josh Cooley**  
Woody a toujours privilégié la joie et le bien-être de ses jeunes propriétaires - Andy puis Bonnie - et de ses compagnons, n'hésitant pas à prendre tous les risques pour eux, aussi inconsidérés soient-ils. L'arrivée de Fourchette, un nouveau jouet qui ne veut pas en être un dans la chambre de Bonnie, met toute la petite bande en émoi. C'est le début d'une grande aventure et d'un extraordinaire voyage pour Woody et ses amis. Le cowboy va découvrir à quel point le monde peut être vaste pour un jouet.



W9

20h025

Enquête d'action



**Présenté par : Marie-Ange Casalta**  
Des milliers de kilomètres de bouchons, des accidents pouvant coûter la vie à des centaines de personnes : l'été, les chassés-croisés sont un cauchemar pour les automobilistes et autant de défis à relever pour les gendarmes des brigades motorisées. Pour ce numéro, les caméras d'«Enquête d'action» ont suivi le travail des militaires d'Orange, sur l'autoroute A9, et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, sur l'A8. Des axes qui concentrent jusqu'à 200000 automobilistes par jour. Dépassements dangereux, freinages brusques, inattention et même incivilités ...

CONFLIT AU DETROIT D'ORMUZ

# L'Iran accuse les États-Unis de violer le mémorandum d'entente

Les tensions entre Washington et Téhéran se sont intensifiées ces derniers jours autour du détroit d'Ormuz, les deux pays ayant échangé des attaques malgré le mémorandum d'entente négocié sous médiation pakistanaise, qui visait à mettre fin au conflit et à parvenir à un accord de paix durable. Les États-Unis ont repris leurs frappes, faisant de nombreuses victimes civiles en Iran. Téhéran maintient la fermeture du détroit d'Ormuz. Les sanctions américaines se renforcent, tandis que Donald Trump évoque de nouvelles frappes contre des infrastructures civiles iraniennes. L'Iran a adressé une lettre aux Nations unies accusant les États-Unis de violer le mémorandum d'entente d'Islamabad, destiné à mettre fin à la guerre, et de commettre des crimes de guerre. « Presque immédiatement après la signature du mémorandum, et jusqu'à ce jour, les États-Unis ont non seulement manqué à leurs engagements, mais ont également sapé de manière active et systématique les fondements mêmes de cet accord », a écrit le représentant permanent de l'Iran auprès de l'ONU, Amir Saeid Iravani, dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et au président du Conseil de sécurité, selon l'agence de presse offi-



cielle iranienne IRNA. Dans cette lettre, Téhéran accuse Washington de plusieurs violations, notamment la reprise des frappes militaires sur le territoire iranien, la révocation des licences autorisant les ventes de pétrole iranien, la mise en place d'une route maritime parallèle dans le détroit d'Ormuz et la poursuite du soutien américain aux opérations militaires israéliennes au Liban. « Ces actions délibérées, calculées et soutenues constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et démontrent une fois de plus le

mépris total des États-Unis pour leurs obligations juridiques internationales », a affirmé Amir Saeid Iravani. Le diplomate iranien a indiqué que son pays avait officiellement signalé chacune de ces violations aux médiateurs, mais que les États-Unis « ont continué à intensifier leurs actions illégales ». Selon lui, la guerre contre l'Iran, déclenchée le 28 février, constitue des « actes d'agression non provoqués » de la part des États-Unis et d'Israël, en violation de la Charte des Nations unies, et a donné lieu à « de nombreux crimes de guerre et crimes contre

l'humanité ». Amir Saeid Iravani a appelé le Conseil de sécurité à prendre des « mesures immédiates, efficaces et décisives » afin de contraindre Washington à mettre fin à ses « actes illégaux en cours » contre l'Iran.

## LES FRAPPES AMÉRICAINES CONTRE L'IRAN FONT PLUS DE 30 MORTS ET AU MOINS 260 BLESSÉS PARMI LES CIVILS

Pour le quatrième jour consécutif, Washington bombarde l'Iran, ce qui fragilise le cessez-le-feu conclu le 17 juin et les négociations engagées en Suisse. Le 14 juillet, le Commandement central américain (CENTCOM) a annoncé une nouvelle vague de bombardements contre des infrastructures militaires iraniennes situées près du détroit d'Ormuz et des côtes du pays. Selon Washington, cette opération, qui a duré près de sept heures, visait à réduire les capacités iraniennes susceptibles de menacer la navigation commerciale et les équipages civils. Pendant cette attaque de sept heures, des avions de combat, des drones et des navires américains ont utilisé des munitions contre des sites de production, de transport et de distribution de missiles et de drones, des capacités navales ainsi que des systèmes de défense côtière. Les bombardements américains ont fait au moins 30 victimes civiles

dans le sud de l'Iran, a rapporté la porte-parole du gouvernement iranien, Fatemeh Mohajerani. Les frappes ont également fait plus de 260 blessés. Ces frappes interviennent alors que les États-Unis ont rétabli un blocus naval des ports iraniens, une décision qui accentue encore la pression sur Téhéran. En revanche, Donald Trump a finalement renoncé à son projet d'instaurer une taxe de 20 % sur les marchandises transitant par le détroit d'Ormuz. De son côté, l'Iran affirme avoir mené des frappes contre plusieurs installations militaires américaines au Koweït, en Jordanie et à Bahreïn, en représailles aux bombardements américains. Téhéran indique avoir visé la base d'Al-Azraq en Jordanie, un centre logistique américain à Mina Abdullah au Koweït ainsi que des infrastructures de la Cinquième flotte américaine à Bahreïn. La Jordanie affirme toutefois avoir intercepté trois missiles balistiques iraniens avant qu'ils n'atteignent leur cible. L'Iran a également publié des images satellites montrant les conséquences de l'attaque contre la base aérienne américaine d'Al-Udeid, au Qatar. L'attaque aurait visé un hangar où sont entretenus les avions de chasse.

R. I.

## Post scriptum

Par : B. Khemis

La nuit de mardi à mercredi, une panne technique majeure a affecté l'installation électrique de « Sidi Okba » à Biskra, provoquant des perturbations dans l'alimentation en énergie au niveau national et une interruption de l'électricité dans plusieurs wilayas de l'est du pays. Face à un incident qui aurait pu entraîner l'effondrement du système énergétique algérien, les agents, ingénieurs et techniciens du groupe Sonelgaz ont fait preuve d'une efficacité remarquable. Leur intervention rapide a permis de rétablir progressivement le courant dans les plus brefs délais, limitant considérablement les conséquences de l'incident. Dès les premiers instants de la panne, l'ensemble des équipes techniques de Sonelgaz s'est mobilisé. Sur le terrain comme au Centre de contrôle du réseau électrique national à Alger, la coordination a été totale. Techniciens, ingénieurs et cadres du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables ont travaillé sans relâche pour diagnostiquer la défaillance, isoler le défaut et relancer la production et le transport d'électricité. Le temps record dans lequel les équipes sont intervenues pour réparer un dysfonctionnement de cette ampleur témoigne du niveau de préparation et de la maîtrise technique atteints par le groupe. La manière dont les agents de Sonelgaz ont géré cette crise est une nouvelle preuve

# Sonelgaz : professionnalisme et réactivité salués après la panne géante de Sidi Okba

de la professionnalisme du Groupe et confirme ses capacités immenses à garantir la continuité du service de distribution d'énergie, même dans les conditions les plus difficiles.

## LA RECONNAISSANCE DES PLUS HAUTES AUTORITÉS DE L'ÉTAT

Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a exprimé sa profonde reconnaissance et sa haute considération aux cadres du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, à leur tête le ministre, ainsi qu'à l'ensemble des cadres et personnels du groupe Sonelgaz. Dans une déclaration officielle, il a salué le grand professionnalisme, la mobilisation totale et le sens élevé des responsabilités dont ils ont fait preuve dans la prise en charge immédiate de la panne. Le Premier ministre a souligné la réaction rapide, l'intervention efficace, la parfaite coordination et l'engagement total des différentes équipes techniques lors des opérations de réparation. Cette action conjuguée a permis de maîtriser rapidement la situation, de réparer la panne et de rétablir progressivement l'alimentation électrique, assurant un retour rapide du fonctionnement normal du réseau électrique national. Pour M. Ghrieb, la

disponibilité et la capacité des compétences nationales à faire face à cette situation d'urgence témoignent du niveau avancé atteint par le système national de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique. Elles reflètent aussi l'engagement des cadres et des agents à accomplir leurs missions au service de l'intérêt général et de la continuité du service public. Afin de s'enquérir directement de l'opération de rétablissement, le Premier ministre s'est rendu dans la nuit au Centre de contrôle du réseau électrique national à Alger. Il était accompagné du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, ainsi que du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said. Cette présence sur place a permis de suivre en temps réel les manœuvres de reprise et de soutenir les équipes mobilisées. Ce que réalisent le groupe Sonelgaz et ses équipes techniques d'ingénieurs et de techniciens, au niveau national et dans les projets énergétiques à l'échelle continentale, constitue une preuve supplémentaire de la force de ce groupe et de sa capacité à travailler dans les conditions les plus rudes. Le niveau mondial atteint par Sonelgaz doit être affirmé. Ces compétences et ces moyens permettront au

groupe d'aborder les marchés extérieurs avec confiance, détermination et professionnalisme. La gestion de la panne de Sidi Okba montre que l'expertise algérienne est capable de sécuriser un réseau vital et de prévenir des crises majeures. Les efforts déployés par les personnels de Sonelgaz doivent être encouragés et développés en leur fournissant davantage de moyens. Investir dans la formation, dans les équipements de pointe et dans la modernisation des infrastructures est essentiel pour consolider cette excellence. Le temps record avec lequel les équipes ont réparé une panne qui aurait pu causer l'effondrement du système énergétique national donne à la main-d'œuvre algérienne une raison de fierté supplémentaire quant aux immenses capacités qu'elle possède lorsque les conditions de travail sont réunies. Au nom du président de la République, le Premier ministre a renouvelé la reconnaissance des hautes autorités du pays envers les personnels du secteur de l'énergie et du groupe Sonelgaz pour les efforts constants qu'ils déploient afin de préserver la sécurité et la stabilité du système électrique national, et d'assurer la continuité de l'alimentation en électricité au profit des citoyens, des institutions et des infrastructures vitales en toutes circonstances.

B. KH.